

Accidents de la route
22 morts et près de 1.000 blessés durant l'Aid El Fitr P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7441 - MARDI 24 MARS 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Exportation vers les marchés africains
**L'Algérie déploie
son offensive
logistique** P04

Transformation numérique et paiement électronique

L'Algérie accélère la fin du cash

Payer via l'électronique est un moment fort
de la transformation numérique en Algérie.
Le cash se serait fini même s'il se fait
«graduellement». Qu'en pensent opérateurs
et experts algériens?
Lire en page 03



P07

ORAN

Les habitants d'El Barki sous le choc
Un homme tue sa propre mère

Pour sécuriser la filière céréalière
Un méga-silo et des centres de proximité

Prévue les 30 avril et 1er mai prochains
**La 2ème journée de l'AMGO
réunira 500 médecins**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Allocation chômage

L'ANEM traite 140.000 nouvelles demandes via la plateforme «Minha»

Le Directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), M. Abdelkader Djaber, a annoncé que ses services s'attellent actuellement au traitement de 140 000 nouveaux dossiers d'allocation chômage. Cette opération, centralisée sur la plateforme numérique « Minha », inclut la programmation de rendez-vous de validation dans les 58 agences de wilaya et 278 annexes du pays. L'un des points forts de cette gestion numérique est la réduction drastique des délais de régularisation : un dossier suspendu peut désormais être réactivé en seulement 3 à 4 jours après mise en conformité. M. Djaber a également précisé que depuis le lancement du dispositif en mars 2022, 1,4 million d'allocations ont été réactivées et 800 000 réclamations ont été traitées. Par ailleurs, grâce à l'interconnexion avec 600 bases de données, l'ANEM a pu récupérer à



l'amiable les sommes indûment perçues par 90 000 bénéficiaires.

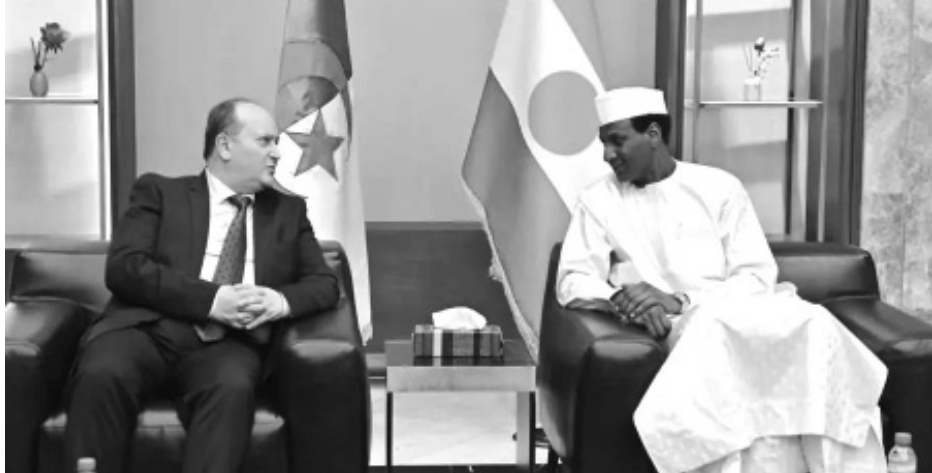
En prévision de la prochaine session du Parlement africain
L'APN participe à une réunion consultative



Les débats ont porté essentiellement sur les aspects organisationnels et procéduraux du processus électoral, afin d'assurer une participation efficace des parlementaires africains à cet événement continental. L'Assemblée populaire nationale (APN) a participé, jeudi, à une réunion consultative en prévision de la prochaine session du Parlement africain, a indiqué jeudi, un communiqué de l'APN. "Dans le cadre des préparatifs de la prochaine session du Parlement africain, le secrétaire général de l'APN, Selim Djaâlal, a pris part à une réunion consultative tenue par visioconférence, présidée

par la secrétaire générale du Parlement africain, avec la participation des secrétaires généraux de plusieurs Parlements de pays africains", précise la même source. Cette rencontre a été consacrée à "la concertation et à l'échange sur les prochaines échéances du Parlement africain qui verront, notamment le renouvellement de son Bureau". "Les débats ont porté essentiellement sur les aspects organisationnels et procéduraux du processus électoral, afin d'assurer une participation efficace des parlementaires africains à cet événement continental", ajoute le communiqué.

Chargé par le président de la République
Sifi Ghrieb en visite officielle au Niger



Le Premier ministre Sifi Ghrieb effectue depuis ce lundi une visite officielle au Niger, sur instruction du président Abdelmadjid Tebboune, pour coprésider la deuxième Grande Commission mixte. Accueilli par Ali Lamine Zeine, le chef du gouvernement algérien mène une délégation ministérielle chargée de dynamiser les échanges bilatéraux. Les discussions se concentrent sur la mise

en œuvre de projets continentaux majeurs, notamment le gazoduc transsaharien et la route transnationale, tout en élargissant la coopération à la santé, la finance et l'industrie. Cette séquence diplomatique, marquée par un forum d'affaires et la signature de nouveaux mémorandums, témoigne de l'engagement de l'Algérie en faveur de la solidarité africaine et d'une intégration économique renforcée au Sahel.

Pour leur dévouement exemplaire
Le patron de la police félicite ses troupes



A l'occasion de la célébration de l'Aïd El Fitr à Alger, le Directeur Général de la Sûreté Nationale (DGSN), Ali Badaoui, a présidé une cérémonie solennelle d'échange de vœux, marquant un moment fort de cohésion pour l'institution. Devant un rassemblement composé de cadres dirigeants, de responsables des services centraux, de représentants des retraités et d'agents de divers grades, il a rendu un hommage appuyé au dévouement exemplaire des forces de police. Le DGSN a particulièrement salué le professionnalisme et la mobilisation sans faille des troupes durant tout le mois de

Ramadhan. Grâce à leur présence constante sur le terrain, ils ont su garantir la sécurité et la sérénité des citoyens, tant dans les espaces publics que lors des grands rassemblements. Toutefois, au-delà des félicitations, Ali Badaoui a rappelé les exigences du contexte actuel. Il a exhorté l'ensemble des effectifs à maintenir une vigilance accrue et à redoubler d'efforts pour relever les défis sécuritaires émergents. Insistant sur la lutte contre toutes les formes de criminalité, il a réaffirmé que la protection du citoyen et de ses biens demeure la priorité absolue et le cœur de la mission de la Sûreté nationale.

Recherche scientifique

Des plateformes technologiques pour les énergies renouvelables

L'Algérie officialise une réforme majeure de son système de recherche scientifique par la création de plateformes technologiques dédiées aux secteurs prioritaires. Ces nouvelles structures, implantées à

Batna pour les énergies renouvelables, à Blida pour l'agroalimentaire et à Béchar pour les biotechnologies, visent à mutualiser les moyens de plusieurs laboratoires universitaires. Le programme de Batna se concentre sur

l'efficacité énergétique via l'IA et la cartographie des gisements nationaux, tandis que les pôles de Blida et Béchar s'attaquent à la sécurité alimentaire et à la valorisation des ressources sahariennes, comme le palmier dattier. Cette stratégie

visait à transformer la recherche en levier de croissance économique, en encourageant les industriels à exploiter les brevets nationaux et en soutenant l'émergence d'un écosystème de start-up innovantes.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

**«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Transformation numérique et paiement électronique

L'Algérie accélère la fin du cash

Par B. Habib

Payer via l'électronique est un moment fort de la transformation numérique en Algérie. Le cash se serait fini même s'il se fait «graduellement». Qu'en pensent opérateurs et experts algériens ? Une certitude que de dire que l'usage du liquide, jadis symbolisant moult tracasseries et lenteurs, a donné libre cours à une baisse continue de l'argent liquide des transactions. Pièces et billets vont-ils pour ainsi dire disparaître un jour ? En Algérie, cette mesure dont se sert une prétendue polémique faisant miroiter une peur bleue des opérateurs économiques et des adeptes de transactions, a bénéficié de soutien via banques et Algérie Poste contrairement aux pays de l'UE où c'est la sonnette d'alarme depuis l'annonce de la fin du paiement en espèces de 10.000 et plus euros dès 2027. Dans une volonté claire de moderniser l'économie nationale, les autorités publiques poursuivent leurs efforts. Réduire l'usage de l'argent liquide et encourager les paiements électroniques en est leur leitmotiv. Une nouvelle instruction fiscale consolide ce nouveau cap en introduisant des mesures incitatives indirectes destinées à faciliter l'adoption de ces outils par les citoyens et les commerçants. Pour ceux qui ne le savent pas, le paiement en espèces serait interdit depuis 2011. Il ne peut donc s'opérer que par chèque, par carte bancaire ou prélèvement de virement. L'Algérie a préféré donner du temps à ses opérateurs économiques afin de s'accommoder à ce nouveau cap de paiement électronique. Dans une écono-

mie qui se restructure et qui rompt progressivement avec l'ère de la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures et le retour au grand galop des investisseurs étrangers au pays, il était indispensable voire primordial d'encourager le paiement électronique, une autre manière pour contourner ou faire face au blanchiment. Contrairement à d'autres dispositifs qui ciblent directement les consommateurs, l'approche adoptée repose ici sur un mécanisme indirect. Les banques commerciales et Algérie Poste jouent un rôle central dans cette stratégie. Elles prennent en charge les commissions liées aux transactions électroniques, ce qui allège les coûts pour les utilisateurs. La disparition de l'argent liquide est une réalité palpable vue par les experts du monde. Il est clair que les institutions concernées bénéficient d'un avantage fiscal : une réduction de la base imposable de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Ce système vise à encourager ces acteurs à promouvoir activement les moyens de paiement électroniques, tout en rendant leur utilisation plus accessible. Selon une instruction émise par la Direction générale des impôts, datée du 4 mars 2026, cette mesure s'inscrit dans la continuité des dispositions introduites en 2025. L'objectif reste inchangé : réduire la dépendance au paiement en espèces et intégrer davantage les transactions dans les circuits bancaires officiels. Le texte précise que ce dispositif, déjà en vigueur l'année précédente, est prolongé sans modification majeure. Il s'agit donc d'un prolongement logique d'une politique publique visant à accompagner progres-

sivement la transformation numérique du système financier. La principale nouveauté réside dans l'extension de la durée d'application de cette mesure. Initialement prévue pour une période limitée, elle est désormais prolongée jusqu'au 31 décembre 2026. Cette décision traduit la volonté des pouvoirs publics de laisser le temps nécessaire à l'installation durable des paiements électroniques dans les habitudes quotidiennes. Elle permet également aux banques et à Algérie Poste de continuer à investir dans les infrastructures et les services liés à cette transition. Pour garantir une application uniforme, l'instruction renvoie à un arrêté publié en mars 2025. Celui-ci définit les modalités pratiques de la réduction fiscale ainsi que le plafond des commissions prises en charge. Les services fiscaux sont également invités à se conformer aux directives précédemment émises, notamment une instruction d'avril 2025. L'ensemble de ces textes vise à assurer une mise en œuvre cohérente et transparente du dispositif. À travers ces mesures, le gouvernement ambitionne de créer un environnement financier plus moderne et plus sécurisé. La réduction de la circulation de l'argent liquide en dehors des circuits officiels constitue un enjeu majeur, tant pour la transparence économique que pour la lutte contre l'informel. En favorisant les paiements électroniques, les autorités espèrent également améliorer la traçabilité des transactions et renforcer l'inclusion financière. Une étape supplémentaire vers une économie numérisée, en phase avec les standards internationaux.

Du Pape Léon XIV à Giorgia Meloni

Alger, capitale de la diplomatie mondiale

Synthèse R.L.

L'Algérie s'impose désormais comme le pivot central des équilibres en Méditerranée, attirant une succession de visites diplomatiques de premier plan qui confirment son nouveau statut de partenaire stratégique incontournable. Au cœur de cette effervescence, la visite de la présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, marque une étape cruciale. Dans un marché énergétique mondial bouleversé par le conflit en Iran, l'Italie, premier client gazier de l'Algérie, cherche à sécuriser ses approvisionnements tout en élargissant la coopération à l'industrie et à l'agriculture via la création prochaine d'une chambre de commerce commune. Cette dynamique de rapprochement ne se limite pas à Rome. On assiste à un redéploiement global des relations avec le Sud de l'Europe. L'Espagne, sous l'égide de Pedro Sánchez, amorce un retour progressif à la normale après une période de froid, dicté par une dépendance énergétique mutuelle et des intérêts sécuritaires partagés. Parallèlement, le Portugal consolide ses liens technologiques et énergétiques avec Alger, tandis que l'Union européenne dans son ensemble réévalue ses accords d'association, portée par l'ambition algérienne

de devenir un hub majeur pour l'hydrogène vert. Le point d'orgue de cette séquence historique sera la venue du Pape Léon XIV en avril prochain. Ce déplacement à Alger et Annaba, le premier d'un souverain pontife depuis l'indépendance, dépasse le cadre religieux pour revêtir une dimension politique et symbolique mondiale. Elle consacre l'image d'une Algé-

rie stable, capable de dialoguer avec tous les pôles de puissance. Sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, le pays ne se contente plus d'être un fournisseur d'énergie ; il devient un médiateur essentiel et un carrefour où se jouent désormais les grands enjeux de sécurité, de migration et de transition énergétique entre l'Afrique et l'Europe.

Révision constitutionnelle

Le Parlement réuni en congrès ce mercredi

Sous la convocation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les deux chambres du Parlement algérien se réuniront en congrès ce mercredi 25 mars 2026 pour entériner dix amendements techniques à la Loi fondamentale de 2020. Cette session extraordinaire, qui sera présidée par Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, répond à une nécessité de mise en cohérence institutionnelle dictée par la pratique constitutionnelle des dernières années. Pour être validés, ces ajustements devront recueillir l'approbation des trois quarts des membres du Parlement, soit un quorum de 437 voix sur les 583 que comptent l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la nation réunis. Selon les précisions du député Ahmed Rebhi, cette procédure s'appuie sur l'arti-

cle 221 de la Constitution, permettant au chef de l'État de soumettre des révisions techniques au Parlement sans passer par un référendum populaire, dès lors que l'avis de la Cour constitutionnelle est favorable. L'enjeu de cette séance est de remédier à des lacunes organisationnelles identifiées lors d'une conférence nationale en début d'année, sans pour autant altérer les équilibres politiques fondamentaux ou les droits des citoyens. Parmi les réformes les plus marquantes figure l'introduction d'une obligation de niveau d'instruction pour les candidats à la présidence de la République, ainsi qu'une redéfinition des modalités de la prestation de serment. Sur le plan législatif, le mandat du président du Conseil de la nation passerait de trois à six ans pour garantir une meilleure stabilité et une continuité de l'ex-

pertise au sein de la chambre haute. Par ailleurs, la gestion logistique des scrutins serait confiée à l'administration, permettant à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de se concentrer exclusivement sur ses prérogatives de contrôle et de supervision. Enfin, ces amendements prévoient une refonte de la composition du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et une plus grande souplesse dans le calendrier des sessions parlementaires, dont l'ouverture pourrait être avancée au mois de septembre pour une durée de dix mois. Une fois adoptées, ces dispositions seront immédiatement publiées au Journal officiel, marquant une étape clé dans la modernisation et l'efficacité des institutions de l'État, tout en assurant une transition fluide pour les instances dont le statut juridique évolue. R.L.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

«Le pari d'une économie connectée et transparente»

L'Algérie se dirige tout droit vers une transformation numérique de son corps administratif. Et cela ne saurait se permettre sans une implication plus technologique dans le processus d'une évolution qui se confirme et s'enracine, de plus en plus avec le temps. Chaque jour, chaque semaine ou chaque mois qui passe, il y a quelque part sur la planète une invention ou le perfectionnement d'une invention qui s'annonce sur les supports publicitaires. Il y a une trentaine d'années, l'actuel paiement électronique était «un truc» imaginaire relevant de la pure fiction. Dans une décennie ou moins que ça, nous allons assister- peut-être- à une technique de paiement électronique plus sophistiquée que celle que nous utilisons de nos jours. Le but de l'Algérie dans tout ça, c'est d'être à jour en s'accommodant avec les perfectionnements qui s'annoncent, et en évitant les retards qui s'avèreraient parfois fatals. Nous avons nos techniciens et nos experts formés pour cette mission, certes laborieuse, mais pas impossible. Et ce, pour la simple raison que d'être à jour avec la cadence de ce qui s'invente ailleurs, n'est pas un travail facile. Actuellement, le pari est fait sur un but plus global, celui d'une économie, d'une administration, totalement gérée par le numérique. Les mains des prestidigitateurs habitués au «miel de la république », ne peuvent agir comme cela était pendant le règne de la méthode ancienne. Et c'est pour ça que cette offensive technologique fait peur à ces gens habitués impunément à mettre la main dans les deniers publics. Parce qu'ils savent que grâce à leur génie inventif, malheureusement maléfique et à leur connaissance profonde des rouages et des engrenages, comment déjouer les procédures de contrôle. Les réseaux de spéculation et les barons de l'économie parallèle, ayant fait subir de graves torts à l'économie du pays et agissant hors du circuit officiel, seront également inquiétés et donc soumis au diktat de la transformation numérique. Justement, le grand mal causant de sérieux revers à l'économie et à l'Etat d'une façon générale, ce ne sont autres que les réseaux de spéculation qui s'enrichissent illégalement sur le dos de l'Etat et du peuple. Ces gens ne s'acquittent que peu ou pas du tout de leurs devoirs fiscaux, ce qui va en fin de compte se répercuter de façon très négative sur les capacités du Trésor public. Alors que les petits commerces sont-si j'ose dire- « persécutés » par les services fiscaux. Pis encore, ces gens pratiquent un commerce illicite moyennant des masses monétaires faramineuses, sans passer par les banques et les circuits officiels.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Recycler pour réinventer

Il suffit parfois d'une poignée de bouteilles en plastique déposées par des enfants dans un centre commercial pour entrevoir une révolution silencieuse. À Alger, lors de la clôture de l'initiative pilote de tri et récupération, la ministre Kaouter Krikou n'a pas seulement célébré les 65 kilogrammes collectés : elle a salué un mouvement naissant, porté par les écoles, la société civile et les collectivités, qui tente de transformer de simples gestes en réflexes durables. Le plastique, omniprésent et encombrant, reste un défi de taille. Représentant 15 % du volume global des déchets, dont près de 4 % de bouteilles PET, il est à la fois nuisance et opportunité. Fatma Zohra Barça, de l'Agence nationale des déchets, insiste : chaque bouteille abandonnée est un « gisement stratégique » pour l'économie circulaire, une matière première prête à être revalorisée. La loi 25-02, adoptée en 2025, fixe le cadre, mais seule l'appropriation collective pourra transformer cette ambition légale en succès concret.

Les chiffres témoignent d'un engouement palpable : le nombre d'entreprises opérant dans le recyclage a bondi de 14 229 en 2020 à près de 19 500 aujourd'hui, et plus de 20 000 acteurs sont désormais mobilisés, entre collecteurs, start-up et industriels. L'économie circulaire n'est plus une abstraction : elle devient source d'emplois, d'innovation et de richesse. La ministre Amel Abdelatif souligne que ce dynamisme, soutenu par l'accompagnement technique de l'AND et des dispositifs financiers, traduit l'adhésion croissante de la jeunesse à ce secteur porteur.

Sur le terrain, le numérique offre une nouvelle dimension. La plateforme Moustafid connecte ménages, collecteurs et industries, traçant chaque déchet depuis sa source jusqu'au centre de recyclage. La transparence et la traçabilité ne sont plus des options : elles deviennent le socle d'une stratégie nationale capable de mobiliser investisseurs et citoyens autour d'un même objectif : transformer ce que nous jetons en ressource. Mais au-delà des chiffres et des plateformes, le véritable enjeu est culturel. Si des enfants peuvent apprendre à trier une bouteille, pourquoi les adultes ne pourraient-ils pas faire de chaque déchet un levier pour une Algérie plus propre et durable ? Parce que recycler, ce n'est pas seulement gérer les déchets : c'est réinventer notre rapport au monde, une bouteille à la fois.

Commerce extérieur
Ouverture des inscriptions
pour les programmes
d'importation 2026

Le ministère du Commerce extérieur ouvre la plateforme de dépôt des programmes prévisionnels d'importation de marchandises destinées à la revente en l'état. Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le secteur de l'importation de marchandises destinées à la revente en l'état (Activité n° 4), de l'ouverture de la plateforme numérique dédiée au dépôt des programmes prévisionnels, et ce, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 30 avril 2026. À cet effet, les services du ministère invitent tous les opérateurs concernés à s'inscrire et à soumettre leurs programmes prévisionnels via la plateforme numérique, conformément aux procédures en vigueur.

Exportation vers les marchés africains

L'Algérie déploie son offensive logistique



Dans une dynamique résolue visant à traduire sur le terrain la stratégie nationale de diversification économique, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion de coordination capitale au siège de son département. Cette rencontre a ciblé un levier primordial pour la souveraineté économique : l'optimisation des circuits logistiques nationaux afin de propulser les exportations hors hydrocarbures. Face aux responsables des fleurons nationaux du transport, tels qu'Air Algérie Cargo, le Groupe algérien de transport maritime (GAT-MA), la CNAN El-Djazair et le groupe Logitrans, le ministre a réitéré la nécessité d'une synergie intersectorielle exemplaire. L'objectif est de trans-

former les capacités logistiques algériennes en un véritable outil de conquête commerciale, particulièrement vers les marchés prometteurs du continent africain. Les conclusions de cette séance de travail marquent un tournant opérationnel majeur. Sur le volet aérien, il a été décidé de renforcer le fret spécialisé et de rationaliser l'utilisation des espaces disponibles pour accroître la fluidité des envois. Parallèlement, le transport terrestre, pilier de l'intégration régionale, connaîtra une extension accrue vers la Mauritanie et le Niger sous l'impulsion du groupe Logitrans. Cette densification du réseau est complétée par une ambition maritime forte, actée par le développement de lignes stratégiques reliant l'Algérie à des hubs majeurs

comme Nouakchott et Dakar. Au-delà de la logistique, la réunion s'est penchée sur la levée des entraves bureaucratiques et opérationnelles qui freinent encore les opérateurs. En favorisant une coordination accrue, le ministère vise à réduire les coûts et les délais, facteurs déterminants de la compétitivité du « Made in Algeria ». Cette offensive s'inscrit en droite ligne avec les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, plaçant l'accès aux marchés africains au rang des priorités nationales. En se dotant d'outils de projection performants, l'Algérie confirme son statut de partenaire économique incontournable sur le continent, transformant les défis structurels en réelles opportunités de croissance.

Projet Gazoduc transsaharien

Lancement imminent des travaux

L'ambitieux projet de gazoduc transsaharien (TSGP), reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger, s'apprête à entrer dans une phase décisive de concrétisation. M. Inouab Kader, vice-directeur de la société pétrolière nigérienne SONIDEP, a récemment affirmé à Niamey que ce chantier stratégique n'a jamais été interrompu dans son essence, restant une priorité absolue pour le développement économique et social des nations concernées. S'exprimant lors de l'ouverture de la commission mixte de coopération algéro-nigérienne, il a souligné que le gazoduc constitue un levier majeur

pour renforcer le partenariat bilatéral et offrir des retombées positives durables à chaque partie. Cette volonté de relance se traduit par des avancées concrètes sur le terrain. Une équipe d'experts du groupe public algérien Sonatrach a d'ailleurs été dépêchée à Niamey en mars 2026 pour préparer le lancement effectif des travaux au Niger, prévu juste après le mois de Ramadhan. Le tracé, long de plus de 4 000 km, est déjà finalisé sur une grande partie de son parcours, ne laissant qu'environ 1 800 km à réaliser suite aux dernières études techniques. Le projet bénéficie d'un soutien politique de

haut niveau, illustré par les échanges réguliers entre le ministre algérien de l'Énergie, Mohamed Arkab, et ses homologues nigérien et nigérian. En plus de sécuriser l'approvisionnement énergétique régional, le TSGP vise à positionner le corridor transsaharien comme un fournisseur clé pour le marché européen. Cette dynamique s'inscrit dans une approche globale de coopération, touchant également d'autres secteurs stratégiques comme l'électricité, où le groupe Sonelgaz intervient pour appuyer les infrastructures du Niger.

R.L.

Escalade entre Washington et Téhéran

Les marchés pétroliers sous haute tension

Les prix du pétrole poursuivent leur ascension fulgurante ce dimanche, atteignant leur plus haut niveau depuis près de quatre ans dans un climat de tensions géopolitiques extrêmes. Cette envolée fait suite aux menaces directes du président américain Donald Trump, qui a lancé un ultimatum de 48 heures à Téhéran pour la réouverture complète du détroit d'Ormuz, sous peine de voir ses centrales électriques détrui-

tes. En réaction, l'Iran a averti qu'il ciblerait les infrastructures énergétiques et de dessalement liées aux États-Unis dans le Golfe si ces menaces étaient mises à exécution. Cette escalade verbale, survenue alors que le conflit entre dans sa quatrième semaine, a plongé les marchés dans une incertitude totale. Selon l'analyste Tony Sycamore, le monde fait face à une véritable « bombe à retardement » financière qui pourrait faire exploser

les cours dès lundi si l'ultimatum n'est pas levé. Peu avant 16h (heure algérienne), le Brent bondissait de 3,26 % pour s'établir à 106,41 dollars, tandis que le WTI progressait de 2,27 % à 98,32 dollars. Face à ce risque de rupture majeure, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie, Fatih Birol, a prévenu qu'un rétablissement des approvisionnements en provenance du Moyen-Orient pourrait prendre jusqu'à six mois.

Enseignement supérieur

Des nouveaux étudiants africains à Alger

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le professeur Kamal Baddari, et sous la supervision directe du directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), Adel Mezough, une nouvelle promotion d'étudiants en provenance de la République de Sao Tomé-et-Principe a été accueillie dans la soirée du lundi 23 mars 2026. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de l'Algérie de consolider son ouverture académique sur son environnement africain et de renforcer les mécanismes de coopération universitaire avec les

pays du continent. Un total de 11 étudiants, dont 7 étudiantes et 4 étudiants, ont été accueillis à l'aéroport international Houari-Boumédiène. La réception a été assurée par le représentant de l'ONOU, Samir Daas, qui a veillé à l'organisation de l'accueil et à la prise en charge des étudiants dès leur arrivée sur le territoire national. À leur arrivée, les étudiantes ont été orientées vers la résidence universitaire «Baïa Houcine» à Bab Ezzouar, tandis que les étudiants ont été hébergés à la résidence universitaire Bab Ezzouar 3. Au niveau des cités universitaires, Hamza Boudchicha, coordinateur de la sécurité à la direction des œuvres universitaires Alger

Est, a supervisé l'opération, veillant à son bon déroulement dans des conditions optimales d'organisation et de sécurité. Cette nouvelle promotion constitue le deuxième groupe d'étudiants de Sao Tomé-et-Principe à rejoindre les universités algériennes. Elle illustre l'engagement constant des autorités algériennes à promouvoir les échanges académiques et à renforcer la dimension africaine du système national d'enseignement supérieur. À travers ce type d'initiatives, l'Algérie confirme son rôle de pôle universitaire régional et son attachement au développement des partenariats scientifiques et éducatifs à l'échelle du continent africain.

Accidents de la route

22 morts et près de 1.000 blessés durant l'Aïd El Fitr

Les festivités de l'Aïd El Fitr, traditionnellement synonymes de joie et de retrouvailles, ont été cette année assombries par un bilan humain particulièrement lourd sur les routes algériennes. Selon les données communiquées par la Direction générale de la Protection civile (DGPC), 22 personnes ont perdu la vie et 999 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation sur l'ensemble du territoire national en l'espace de seulement trois jours. Cette période de forte mobilité inter-wilayas a vu les risques routiers s'intensifier de manière critique. La première journée de l'Aïd a été la plus meurtrière, comptabilisant à elle seule 10 décès et 348 blessés. Le second jour a fait état de 3 morts, tandis qu'une recrudescence tragique a été observée lors de la troisième journée avec 9 victimes fatales supplémentaires. Parmi les drames les plus marquants, la wilaya de Saïda a été le théâtre d'une collision frontale violente sur la RN 92, impliquant un bus de transport de voyageurs et un véhicule léger, causant deux décès immédiats. Face à cette hécatombe, les unités de la Protection civile ont été mobilisées à un rythme effréné, réalisant un total de 2 388 interventions durant les dernières 24 heures, soit une moyenne d'une sortie de secours toutes les 36 secondes. Outre les accidents de la route, les agents ont dû gérer de nombreuses évacuations sanitaires et des accidents domestiques liés à l'effervescence des fêtes. Ce bilan tragique rappelle avec acuité l'urgence de renforcer la vigilance au volant et de respecter les règles de sécurité élémentaires lors des grands flux de circulation, afin que ces moments de célébration ne se transforment plus en drames familiaux.

Du repas chaud au don de sang

Le bilan multidimensionnel du Croissant-Rouge pour le Ramadhan

Fidèle à sa vocation humanitaire, le Croissant-Rouge algérien (CRA) a déployé un dispositif d'envergure nationale d'une ampleur inédite durant le mois de Ramadhan 2026. Invitée sur les ondes de la Chaîne 3, la coordinatrice des programmes de l'institution, le docteur Khadidja Chibani, a révélé un bilan impressionnant : pas moins de 3 542 476 repas ont été préparés et servis grâce à l'engagement sans faille de 20 000 bénévoles. Ce maillage territorial exceptionnel s'est appuyé sur un réseau de 452 restaurants de l'Iftar et 17 chapiteaux géants, étendant son action solidaire jusqu'aux zaouïas et à 15 écoles coraniques à travers le pays. L'innovation majeure de cette édition a résidé dans une logistique de proximité pensée pour les voyageurs et les travailleurs en déplacement. Un point de rupture du jeûne a été stratégi-

quement installé toutes les deux heures le long de l'autoroute Est-Ouest, garantissant un repas chaud aux usagers de la route. Parallèlement, les grands pôles de transit comme la gare routière du Caroubier — où 5 000 repas ont été distribués quotidiennement — ainsi que les aéroports d'Alger, Oran et Constantine, ont bénéficié de distributions massives au profit des passagers et du personnel navigant. En amont du mois sacré, le CRA avait déjà amorcé son offensive de solidarité par la distribution de 250 000 colis alimentaires de 26 kg chacun. Cette opération, lancée dès le mois de décembre, a permis de sécuriser l'approvisionnement des familles précaires, des veuves, des femmes divorcées et des ménages dont les revenus modestes (entre 24 000 et 30 000 DA) les excluent parfois des autres dispositifs d'aide.

Cette efficacité opérationnelle a été rendue possible par une digitalisation accrue des procédures. Grâce à une plateforme électronique dédiée, le CRA a pu enregistrer les bénéficiaires et assurer un suivi rigoureux des stocks et des distributions en temps réel dans chaque wilaya. Enfin, l'action du Croissant-Rouge ne s'est pas limitée à l'aide alimentaire. L'institution a confirmé son rôle de pivot de la santé publique en organisant 90 campagnes nationales de don de sang, permettant de collecter 2 500 poches durant le mois sacré. Ce bilan multidimensionnel témoigne de la capacité de l'organisation à moderniser ses méthodes pour répondre avec précision aux besoins sociaux et sanitaires des populations les plus vulnérables, renforçant ainsi durablement la cohésion et la solidarité nationale.

Transition écologique

Les jeunes ambassadeurs du tri sélectif distingués par la ministre de l'Environnement

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou, a présidé, hier, dimanche, au Musée national du Bardo, la cérémonie de clôture de l'initiative pilote dédiée au tri et au recyclage des bouteilles en plastique, lancée durant le mois sacré de Ramadhan au niveau de plusieurs centres commerciaux. Cette initiative a été menée en coordination avec le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en collaboration avec le Conseil du Renouveau économique, traduisant une approche intersectorielle visant à encourager l'économie circulaire et à ancrer les pratiques environnementales durables. La cérémonie a été marquée par la distinction d'enfants ayant participé activement à cette opération. Les lauréats ont fait preuve d'un niveau élevé de conscience et de responsabilité environnementale, contribuant ainsi au succès de l'initiative et à la promotion d'une culture du tri sélectif auprès du grand public. Au-delà de la sensibili-

sation, cette démarche s'inscrit dans une vision économique visant à valoriser les déchets plastiques en tant que ressource, en favorisant le développement de filières de recyclage créatrices de valeur et d'emplois. L'événement a également été ponctué par l'organisation d'ateliers pratiques inspirés des ateliers de cuisine traditionnelle. Ces espaces ont mis en lumière le rôle des femmes rurales dans la valorisation des ressource

ces naturelles, en illustrant leur contribution aux principes du développement durable et à l'économie verte. À travers cette initiative, les pouvoirs publics réaffirment leur volonté de renforcer les mécanismes de transition écologique, en impliquant les citoyens, notamment les plus jeunes, et en encourageant des modèles économiques fondés sur la durabilité, la récupération et la transformation des ressources.

Bordj Bou Arreridj

09 personnes intoxiquées monoxyde de carbone

Un incident d'intoxication au monoxyde de carbone a été enregistré ce lundi matin dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, où neuf personnes ont été victimes d'émanations toxiques provenant d'un chauffe-eau. Selon les services de la Protection civile, l'intervention a eu lieu aux alentours de 04h04 dans le quartier dit « 130 logements », situé dans la commune de Bordj Bou Arreridj où les secours ont été dépêchés sur place pour porter assistance aux victimes. L'incident a causé l'intoxication de neuf personnes, âgées entre 7 et 66 ans qui présentaient des symptômes, comme les nausées et les difficultés respiratoires. Elles ont rapidement été prises en charge par les équipes de secours avant d'être évacuées vers l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires. La Protection civile appelle les citoyens à redoubler de prudence, surtout en période hivernale où ce genre d'incident est plus fréquent.

Accidents de la route

10 blessés, dont 03 graves à Tiaret



Les services de la Protection civile de l'unité principale de Tiaret sont intervenus avant-hier Dimanche, à 12h30, suite à un accident de la circulation impliquant une collision entre deux véhicules touristiques, dont l'un s'est renversé sur la route nationale 90, dans la commune de Mellakou, daïra de Medroussa. L'accident a fait trois blessés, qui ont été transportés par les services de la protection civile à l'hôpital Youssef Demardji de Tiaret. Deux jours auparavant, soit le jour de l'Aïd El-Fitr, Les services de la Protection civile du centre avancé de Hammadia sont intervenus dans un grave accident de la circulation survenu suite à une collision entre deux voitures particulières, une Renault Ciello et une Renault Symbol, sur la route nationale n° 14, au point kilométrique 3, reliant Hammadia à la wilaya limitrophe Tissemsilt. L'accident a résulté sept blessés, âgés de 17 à 58 ans, dont trois dans un état critique et évacués à l'hôpital Mohamed Boudiaf de la daïra de Mahdia. Des enquêtes ont été ouvertes par les services de la gendarmerie nationale.

L. Bouhala

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'EL BAYADH
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE N°09

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'El-Bayadh lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'entretien des routes nationales - 2026.

CONSISTANCE DES PRESTATIONS, ETUDES ET TRAVAUX:

- LOT N°09 : Fourniture et mise en œuvre de la signalisation horizontale sur les RN suivantes :
 - RN 47du Pk 198+000 Au Pk 203+300 (2*2 voies).
 - (RN 111 Du Pk 01+500 au Pk 11+400(2*2 voies).
- LOT N°10 : Fourniture et mise en œuvre de trois (03) Panneaux à message variable (PMV), sur les RN suivantes : RN 06A au PK 100+000, RN111 au PK 01+300 et RN47 au PK 201+500.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

L'Appel à la concurrence s'adresse aux Soumissionnaires pour l'exécution des Travaux:

- LOT N°09 : Fourniture et mise en œuvre de la signalisation horizontale sur les RN suivantes :
 - RN 47du Pk 198+000 Au Pk 203+300 (2*2 voies).
 - RN 111 Du Pk 01+500 au Pk 11+400(2*2 voies).
- Entreprises titulaires d'un certificat de qualification **Quatre (04) ou plus**, activité principale (Travaux Publics) en cours de validité.
- Justifié par au moins d'une attestation de bonne exécution portant réalisation Fourniture et mise en œuvre de la signalisation horizontale à chaud sur les RN.
- Chiffre d'affaires ≥ 2 000 000,00 DA justifiés par la moyenne des Bilans financiers des trois dernières années.
- LOT N°10 : Fourniture et mise en œuvre de trois (03) Panneaux à message variable (PMV), sur les RN suivantes : RN 06A au PK 100+000, RN111 au PK 01+300 et RN47 au PK 201+500.
- Entreprises titulaires d'un certificat de qualification **Quatre (04) ou plus**, activité principale (Travaux Publics) en cours de validité.
- Justifié par au moins d'une attestation de bonne exécution portant Fourniture et mise en œuvre des panneaux à message variable (PMV).
- Capacité financière de 03 dernière années ≥ 15 000 000,00 DA.

N.B :

- ✓ Le soumissionnaire pouvait soumissionner les Deux lots, et sera attribué les deux ;
- Les Soumissionnaires Intéressant de cette avis d'appel d'offre peuvent être retirés le cahier des charges auprès de la DTP de la Wilaya d'El-Bayadh - Service de l'Administration et des moyens - Bureau du contentieux) sis à RAS EL AIN EL BAYADH TEL 049.61.20.53 FAX 049.61.23.49 NIS : 32010510051. NIF : 408015000032090

Seuls les soumissionnaires ayant obtenus une note technique supérieure ou égale à Soixante Dix (70) point seront admis à l'évaluation financière.

Le soumissionnaire devra cacheter les enveloppes intérieures porteront les nom et adresse du soumissionnaire ainsi que la nature de l'offre (Candidature, technique ou financière), ces enveloppes sont mises dans une enveloppe anonyme, comportant la mention Suivante : Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

CONTENU DU DOSSIER D'APPEL À LA CONCURRENCE

Conformément aux dispositions de l'Article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 2 DHOU EL HIDJA 1436 correspondants Au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Chacune des offres doivent Comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1) **Pli contenant le Dossier de Candidature** : est composé des pièces suivantes :

N° des pièces	Désignation des pièces
01	La déclaration de candidature dûment remplie et signée.
02	La déclaration de probité.
03	Les statuts pour les sociétés
04	Certificat de qualification Quatre (04) OU plus, activité principale Travaux Publics en cours de validité pour tous les deux Lots.
05	Registre du commerce électronique.
06	Attestations fiscales et parafiscales.
07	La liste des moyens humains dûment justifiés par la Déclaration annuelle des salaires ou CASNOS pour le gérant de l'année en cours.
08	La liste de matériel dûment justifiés par un PV de l'huissier de l'année courante ou facture d'achat (pour le matériel non roulant) et copie de carte grise et police d'assurance en cours de validité (pour le matériel roulant).
09	Attestation de dépôt des comptes sociaux, pour les personnes morales (sociétés)
10	les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

2) **Pli contenant l'offre technique** : est composé des pièces suivantes :

N° des pièces	Désignation des pièces
01	La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
02	Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté».
03	Planning prévisionnel d'exécution des tâches à projeter signé.
04	Mémoire technique.

3) **Pli contenant l'offre financière** : est composé de :

N° des pièces	Désignation des pièces
01	Lettre de soumission dûment remplie et signée
02	Bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé (les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).
03	Devis quantitatif et estimatif.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, Spécifications et plans Figurant au dossier d'appel à la concurrence. Conformément aux dispositions de l'Article 72, les offres, qui ne répondraient pas Aux conditions arrêtées dans le dossier d'appel à la Concurrence seront Irrecevables.

ARTICLE 7 : CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES :

Outre la conformité au dossier d'appel d'offres, le choix des Entreprises et Bureaux d'Etudes sera basé sur un système de notation de l'offre Technique sur 100 points.

Seules, les offres des soumissionnaires ayant obtenu une note technique Supérieure ou égale à soixante (70) Points seront admises à l'analyse financière.

La durée de préparation des offres est fixé au (15) jours, à compter de la date de la première publication du présent avis sur le BOMOP ou les Quotidiens nationaux.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis se tiendra en séance publique, le même jour de dépôt des offres à 14 heures.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres (intervalle de temps entre le premier affichage de l'avis d'appel et la date de dépôt des offres augmentée de 03 mois, qui égale à (105)jours).

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE NAAMA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF 40 80 15 00 00 45 011

OBJET :

Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 10/2026
La direction des travaux publics de la wilaya de NAAMA lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence des capacités minimales pour Suivi des travaux de :

Opération Dédoublément De La RN 06 Entre Boughtob au pk 211 et el bioudh au pk 242sur 31 km (w. naama).

Projets:

- Suivi et Assistance Technique du Lot N°01 : dédoublement de la RN06 entre Boughtob au Pk 211 et Lieu dit Elhamra au PK 221 sur 10 km
- Suivi et Assistance Technique du Lot N°02 : dédoublement de la RN06 entre Lieu dit Elhamra au PK 221 et Lieu dit Sinia au PK 231 sur 10 km
- Suivi et Assistance Technique du Lot N°03 : dédoublement de la RN06 entre Lieu dit Sinia au PK 231 et El Biodh au PK 242) sur 11 km.

Seuls Les bureaux d'études agréés en travaux public ayant les conditions suivant :

Conditions d'éligibilité

- 1- Les bureaux d'étude agréés exerçant les activités de Suivi technique dans le domaine des travaux publics ayant suivi par leurs propres moyens des travaux d'au moins un projet similaire (dédoublement des routes nationales sur linéaire de 15 km et plus) durant les quinze (15) dernières années authentifiées par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage.
- 2- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois meilleures années durant les cinq dernières années de 4.000.000,00 DA justifié par les bilans financiers certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts ou attestation d'activité C20.
- 3- Avoir un Ingénieur d'état ou master en Travaux Publics ou Génie Civil expérimenté dix (10 ans) ou plus, justifié par copie de diplôme + attestation d'affiliation à la CNAS valide le jour d'ouverture des plis. L'expérience doit être justifiée par une attestation de travail

- **NB : Toute offre non accompagnée d'un mémoire technique justificatif, sera rejetée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres pour non-conformité au dossier d'appel d'offres.**

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de NAAMA. Bureau des marchés -

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention 'dossier de candidature, ' offre technique ou ' offre Financière, selon le cas

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme.

1. **Le dossier de candidature**

1. Déclaration de candidature (remplie, signée, cachetée et datée)
2. Déclaration de probité (remplie, signée, cachetée et datée)
3. Agrément en cours de validité.
4. Statut et modifiants du laboratoire éventuel
5. **Capacités professionnelles**
Agrément de qualification travaux publics en cours de validité.
6. **Capacités financières**
- Copie du bilan financier du soumissionnaire des trois meilleures années durant les cinq dernières dûment approuvées, par les Service des impôts et C20 (visé par les services d'impôts)
- Relevé d'identité bancaire « RIB »
- Attestation de solvabilité
7. **Capacités techniques** : moyens humains et matériels et références professionnelles :
 - liste des moyens humains et matériels visée
 - Références professionnelles de l'entreprise délivrées par le maitre de l'ouvrage.

• Numéro d'identification fiscale « NIF »

• Attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivré par les antennes locales du centre nationale du registre de commerce, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.

• Attestation de mise à jour CNAS en cours de validité

• Attestation de mise à jour CASNOS en cours de validité

• Attestation de mise à jour CACOBATH en cours de validité

• Copie du Registre de commerce électronique de soumissionnaire.

• Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité (moins de 03 mois);

• Extrait de rôles de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier

2 **L'offre technique**

- Déclaration à souscrire (selon modèle), remplie, signée, cachetée datée par le soumissionnaire

- Le Cahier de charges paraphés par le soumissionnaire et portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté »;

- Mémoire technique justificatif :

✓ Liste des Moyens humains affecté au projet justifié par :

Des diplômes ou attestation de réussite et l'expérience sera justifiée par les attestations et/ou certificats de travail, des attestations d'affiliation CNAS, en cours de validité.

✓ Liste des moyens matériels à engager pour l'exécution du projet justifiée par

- Pour le matériel roulant justifié par Carte grises ou facture d'achat + assurance en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

- Pour le matériel non roulant justifié par la facture d'achat +PV d'huissier de justice daté d'une année ou moins le jour de l'ouverture des plis.

- Le cas de location n'est pas prévu.

✓ Liste des références professionnelles du soumissionnaire ou Les bureaux d'étude justifié par :

- Des attestations de bonne exécution des projets réalisés par le soumissionnaire ou laboratoire délivrées par le maitre de l'ouvrage.

3. **L'offre financière**

- Lettre de Soumission (remplie, signée, cachetée et datée).

- Bordereau des prix unitaires (remplie, signé, cacheté et daté).

- Le devis quantitatif et estimatif (remplie, signé, cacheté et daté).

NB : En tout état de causes, sont exclus de la demande de complément tous documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et comportera la mention suivante :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 10/2026

Dédoublément De La Rn 06 Entre Boughtob au pk 211 et el bioudh au pk 242sur 31 km (w. naama).

Projets:

Lot N° :

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES- L'OBJET DE L'APPEL D'OFFRES »

La durée de préparation des offres quinze (15) jours et commence à courir à partir de la 1ère parution de l'avis de publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse nationale.

Le dernier jour et l'heure limite de préparation des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres, à 13 Heures en séance publique, au siège de la direction des Travaux Publics de la wilaya de NAAMA (Les soumissionnaires sont invités à y assister).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation de l'offre augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres

Pour sécuriser la filière céréalière

Un méga-silo et des centres de proximité

Le paysage agricole de la wilaya d'Oran franchit une étape décisive dans la sécurisation de ses récoltes avec l'inauguration officielle de six nouveaux centres de stockage de proximité. Cette initiative s'inscrit directement dans le cadre du vaste programme national initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la souveraineté alimentaire du pays par une gestion optimisée des cultures stratégiques. Ces nouvelles infrastructures, réceptionnées mercredi par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, sont stratégiquement réparties sur le territoire de la wilaya pour faciliter le dépôt des récoltes par les agriculteurs locaux. On dénombre ainsi deux centres dans la commune d'Es-Senia, deux à El-Kerma, ainsi que des unités à Hassi-Mefsoukh et Oued Tlelat. Chaque structure dispose d'une capacité de stockage de 5 000 tonnes, offrant une solution logistique moderne et rapide pour la filière des céréales et des légumes secs. L'ambition de la wilaya ne s'arrête pas là : un septième centre, doté d'une capacité identique, est attendu prochainement dans la commune de



Boutlelis. Une fois achevé, ce programme portera la capacité totale de stockage de proximité à 35 000 tonnes sous l'égide de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS). L'officialisation de ces mises en service a été marquée par la signature des procès-verbaux de remise des clés entre la direction des Équipements publics et la direction des Services agricoles (DSA), ainsi qu'une convention de gestion avec la CCLS. En parallèle de ces centres de proximité, un projet d'envergure se

dessine dans la zone de Sidi Belkheir (Oued Tlelat) avec la construction d'un méga-silo de stockage. Cette infrastructure colossale sera capable d'engranger à terme un million de quintaux de céréales. Selon la DSA, les travaux avancent à un rythme soutenu, affichant un taux d'exécution de 37,41 %. Ce déploiement massif d'infrastructures témoigne de la volonté des autorités de moderniser la chaîne de valeur agricole et de protéger durablement les réserves céréalières nationales. R.L.

Pôle Zabana de Misserghine

Lancement imminent du chantier de 1 000 logements AADL

Le pôle urbain Ahmed Zabana de Misserghine s'apprête à accueillir un chantier d'envergure avec le lancement imminent de 1 000 premiers logements AADL. Ce projet, qui s'inscrit dans un programme global de 7 400 unités pour la wilaya d'Oran, bénéficie d'une enveloppe budgétaire de plus de 4,6 milliards de dinars. Mobilisé à la veille de l'Aïd, ce financement est destiné au site « HPC 36-37-38 », où l'entreprise de réalisation disposera d'un délai de 18 mois pour livrer les appartements. Cette première tranche à Misserghine intervient alors que les études géotechniques indispensables ont déjà été finalisées pour garantir la stabilité des futures constructions. Au-delà de ce premier lot, la stratégie de l'agence prévoit une répartition équilibrée de l'habitat social avec 4 200 unités prévues à Misserghine et 3 200 autres dans la zone d'Es-Senia. Pour répondre aux attentes des quelque 86 400 souscripteurs acceptés à Oran, l'AAADL a adopté une nouvelle vision urbanistique. Cette approche prospective



privilégie non seulement la qualité du bâti, mais aussi l'aménagement d'espaces dédiés aux activités sportives et culturelles. L'objectif affiché est d'améliorer durablement le cadre de vie des citoyens en créant des cités résidentielles attractives, dotées de toutes les infrastructures publiques nécessaires. Actuellement, la mise à disposition des assiettes foncières progresse parallèlement à l'examen des plans d'aménagement. Une at-

tention particulière est portée à la nature du sol afin de définir avec précision la profondeur des fondations et d'assurer la pérennité des bâtiments. Ce programme de "location-vente" s'accompagne d'un service de proximité renforcé, notamment via le numéro vert 3040, permettant aux futurs habitants de suivre l'évolution de ce chantier majeur qui transformera la physionomie urbaine de l'ouest d'Oran.

Prévue les 30 avril et 1er mai prochains

La 2ème journée de l'AMGO réunira 500 médecins

La 2e journée de l'AMGO réunira 500 médecins les 30 avril et 1er mai à Oran pour échanger sur les pratiques et les défis de la médecine générale. Près de 500 praticiens issus des établissements sanitaires de tout le pays sont attendus à Oran pour la 2e journée de l'Association des Médecins Généralistes/médecins de famille d'Oran (AMGO). Ce grand rendez-vous scientifique se tiendra les 30 avril et 1er mai prochains. Selon l'association, cette initiative représente une opportunité privilégiée pour partager

les travaux de recherche, enrichir les échanges interdisciplinaires et contribuer à l'amélioration continue de la pratique de la médecine générale. Plusieurs thématiques majeures seront abordées lors de cette manifestation scientifique, à savoir « les pathologies courantes », « la gériatrie et soins palliatifs » et « la médecine esthétique et bien-être ». L'Association des Médecins Généralistes Médecins de Famille d'Oran (AMGO) a pour objectifs de revaloriser la profession du médecin généraliste, le développement profession-

nel continu (DPC), la promotion et la coordination de toutes les actions avec les professionnels de santé, toutes spécialités confondues. Elle ambitionne également, l'organisation de conférences, de manifestations scientifiques et de formations, la recherche et la publication de tous travaux scientifiques, la collaboration avec les associations de médecine générale nationales et internationales, ainsi que l'action envers le grand public dans le cadre du dépistage et de la prévention des maladies transmissibles et chroniques.

Les habitants d'El Barki sous le choc Un homme tue sa propre mère

Le quartier populaire El Barki à l'est de la ville d'Oran, est depuis le deuxième jour de la fête de l'Aïd El Fitr, sous le choc, suite au drame qui a secoué de nombreux citoyens. En effet, selon des informations recueillies au milieu de citoyens, il s'agit d'un crime dont la victime est la mère de l'auteur. Ce crime commis par le fils dans une demeure, a eu lieu dans la matinée du samedi dernier, deuxième jour de fête. La victime est une dame séparée de son mari, venu rendre visite à son fils, habitant seul dans une ancienne demeure familiale individuelle, située sur le boulevard principal. La visite de cette mère à son fils a eu lieu dans le cadre de la fête de l'Aïd, raconte des sources du voisinage. Pour des raisons qu'on ignore pour l'heure, le fils a décidé de mettre fin à la vie de sa mère. Des sources non confirmées du quartier El Barki, rapportent que l'auteur de ce crime est un ancien fonctionnaire, qui a été mis en convalescence pour des troubles psychologiques, puis libéré de son travail. Des personnes du quartier cité, nous déclarent que l'auteur en question avait un comportement dans la rue anormal. Alertés, les secouristes de la protection civile, et les policiers relevant de la sûreté de la wilaya d'Oran sont arrivés sur les lieux. Une enquête est ouverte pour faire la lumière sur cette affaire. A.Kader

Le wali d'Oran préside la réception de l'Aïd El Fitr



Ambiance pour le moins festive dans les wilayas de l'ouest du pays et à Oran en particulier à l'occasion de l'Aïd El Fitr 2026. Le wali d'Oran, M. Ouchène Brahim, a organisé lundi 23 mars, la réception officielle de la présentation des vœux de l'Aïd El Fitr après avoir célébré vendredi 20 mars avec les citoyens de la wilaya la prière de l'Aïd à la Mosquée Pôle « Ibn Badis ». Cadres de l'exécutif et membres du Parlement locaux, PAPW d'Oran, PAPC de 26 communes, chefs de daïras, élus locaux, membres de la Commission sécuritaire, société civile, journalistes, familles et enfants de chouchada et moudjahidine, associations, artistes et comédiens ont présenté au wali M. Ouchène Brahim les congratulations de l'Aïd El Fitr dans un esprit de fraternité et de cordialité, témoignant des rapports et de symbiose régnant entre les autorités locales et les citoyens de la deuxième capitale du pays. Sportifs, personnes aux besoins spécifiques, familles et amis ont également présenté leurs meilleurs vœux de l'Aïd aux hauts responsables de la wilaya d'Oran. Les participants ont présenté leurs vœux à cette heureuse occasion en souhaitant qu'elle soit porteuse et synonyme de bonheur, de prospérité et de progrès pour la wilaya. B.H.

Sidi Bel Abbès
**Installation d'une commission
de veille contre le criquet
pèlerin et incendie de forêt**

Par une approche proactive conjuguant sécurité phytosanitaire et préservation sylvicole, la wilaya de Sidi Bel Abbès érige une véritable muraille administrative et technique. Orchestrée par le premier responsable de l'exécutif Kamel Hadji, l'installation des commissions de veille contre le criquet pèlerin et les incendies de forêt marque le coup d'envoi d'une stratégie de résilience pour la saison 2026. L'agriculture, pivot de l'économie régionale, fait face à une menace ancestrale mais toujours redoutable, le criquet pèlerin. Anticipant d'éventuelles vagues migratoires, le chef de l'exécutif a formalisé l'installation de la commission de veille dédiée. Loin d'être une simple formalité bureaucratique, cette cellule vise l'excellence opérationnelle par la mobilisation de moyens modernes de détection et d'intervention. Lors de la séance de travail, l'accent a été mis sur la transversalité de l'action publique. La vigilance ne saurait être intermittente ; elle exige une coordination millimétrée entre les services techniques, les autorités locales et les experts de l'Institut national de protection des végétaux (INPV). L'objectif est clair, l'éradication chirurgicale des foyers dès leur apparition pour prévenir toute dynamique d'invasion systémique qui pourrait compromettre la souveraineté alimentaire de la région. La Direction des Services Agricoles (DSA) a lancé un appel à la "citoyenneté agronomique". Les agriculteurs, sentinelles de première ligne, sont invités à une signalisation instantanée de toute activité suspecte. Cette synergie entre l'administration et le producteur est le chaînon indispensable pour limiter la propagation de cet insecte ravageur, particulièrement redouté pour son impact dévastateur sur les cultures céréalières. Parallèlement à la menace biologique, la wilaya se prépare au défi thermique de l'été 2026. L'installation de la commission opérationnelle de lutte contre les feux de forêts s'accompagne de l'adoption d'un plan de wilaya rigoureux. Face à une densité végétale accrue et à des prévisions de hausses de températures, la stratégie repose sur la prévention structurelle. Le bureau de formation et de vulgarisation agricole préconise une série de mesures de "génie rural" à savoir la création de bandes de sécurité (pare-feux) autour des parcelles céréalières jouxtant les massifs forestiers, l'entretien mécanique des abords des exploitations et le labour des terres en jachère pour briser la continuité du combustible végétal, et la logistique d'accès, par le curage et l'entretien des pistes, garantissant la fluidité des interventions de la Protection Civile et des agents des Forêts. À travers ces deux dispositifs, Sidi Bel Abbès illustre une mutation dans la gestion des risques naturels. Il ne s'agit plus seulement de réagir au sinistre, mais d'organiser le territoire pour le rendre moins vulnérable.

Mohamed Nouar

Tlemcen
**Lancement de projets de
réalisation d'infrastructures
éducatives et sanitaires**

La wilaya de Tlemcen a entamé la mise en œuvre de projets visant la réalisation d'infrastructures éducatives et sanitaires, a-t-on appris auprès de la direction des équipements publics. La même source précise que ces projets comprennent la construction d'un lycée dans la commune de Aïn-Fetah, ainsi que quatre collèges (CEM) dans les communes de Beni-Boussaïd, El-Azaïl, Terni et Sebâa Chioukh, qui devront être prêts pour la prochaine rentrée scolaire. Il est également prévu le lancement prochain des travaux de réalisation de deux hôpitaux d'une capacité de 60 lits chacun, dans la commune de Sidi-Djillali et dans la circonscription administrative d'El-Aricha. Par ailleurs, un lycée sera réceptionné à Aïn Ghoraba, ainsi que des groupes scolaires dans les communes de Henaya et El-Azaïl, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, a fait savoir la même source, ajoutant qu'une structure des urgences médico-chirurgicales sera également mise en service dans la commune de Maghnia.

Mostaganem
07 milliards de DA pour le secteur de l'Education

Le secteur de l'Education nationale dans la wilaya de Mostaganem a bénéficié d'une enveloppe financière de sept (07) milliards de dinars destinée à la réalisation de plusieurs nouvelles infrastructures éducatives, a indiqué, lundi, un communiqué des services de la wilaya. La même source a précisé que le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a présidé, dimanche, une réunion du Conseil exécutif de la wilaya consacrée aux projets du secteur de l'éducation en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Dans ce cadre, la wilaya a bénéficié de projets portant sur la réalisation de 11 écoles primaires, 10 collèges d'enseignement moyen (dont 3 en cours de réalisation) et 7 lycées (dont 3 en cours de réalisation), en plus de 76 classes d'extension, dont la majorité relève du cycle primaire. Concernant les services scolaires, le secteur sera également renforcé par des projets de réalisation de 13 cantines (principalement dans le cycle primaire) et 7 terrains de sport pour le cycle moyen, a fait savoir la même source. Par ailleurs, les infrastructures existantes, notamment celles du cycle pri-



maire, devront bénéficier d'opérations d'aménagement et de réhabilitation dans le cadre du même programme de développement pour un montant dépassant 157 millions de dinars. Grâce à ces nouvelles infrastructures, la wilaya de Mostaganem ambitionne de généraliser l'enseignement préparatoire et de réduire le taux d'occupation des classes à moins de 30 élèves par salle, ce qui contribuera à améliorer les conditions de scolarisation et à élever le niveau de performance et de réussite scolaire, ajoute

la même source. Concernant les autres indicateurs éducatifs, le communiqué indique que le taux des bénéficiaires du transport scolaire dans la wilaya a atteint 97%, tandis que le chauffage scolaire a été généralisé dans l'ensemble des établissements éducatifs. A cette occasion, le wali a souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour la réalisation de ce programme de développement ambitieux et de suivre de près les différents projets sur le terrain, afin d'assurer leur réception dans les délais

Sidi Lakhdar
382 millions de Da pour les communes de la daïra

Des opérations de développement d'une valeur de 382 millions de dinars ont été lancées dans différents secteurs au profit des communes de la daïra de Sidi-Lakhdar (wilaya de Mostaganem), a indiqué, mardi, un communiqué des services de la wilaya. La même source précise que les communes de Sidi Lakhdar, Hadjadj et Benabdelmalek Ramdane ont bénéficié, dans le cadre de différents programmes de développement, de 27 nouvelles opérations pour une enveloppe financière totale de 382 millions de dinars. Ces projets concernent, notamment, les secteurs des travaux publics, de l'hydraulique, en particulier l'assainissement, ainsi que l'urbanisme et l'aménagement urbain, souligne-t-on de même source. A cet effet, il est prévu la réalisation d'un réseau d'as-

sainissement au village El-Anasria dans la commune de Sidi Lakhdar, ainsi que le raccordement du village El-Araïbia, dans la même commune, au réseau principal d'assainissement. Il est également prévu la réhabilitation de quatre routes reliant plusieurs villages, notamment Ouled-Moussa, El Mekhalif, El-Hadj Djilali, Ouled Larbi, Zaouïa Sidi-M'hamed, Ouled Abdallah et Ouled Bouhadja. L'enveloppe financière allouée à cette commune dans le cadre de ce programme s'élève à 132 millions de dinars. La commune voisine de Hadjadj a, quant à elle, bénéficié de 9 opérations d'un montant de 118 millions de dinars, comprenant l'extension du réseau d'assainissement au village Traba-Sahel l'entretien de quatre routes communales, l'ouverture de pistes au village Ouled Dje-

loul, ainsi que l'aménagement de quatre quartiers au chef-lieu de la commune et leur raccordement au réseau d'éclairage public, a fait savoir la même source. Concernant la commune de Benabdelmalek Ramdane, les services de la wilaya ont fait état du lancement de 12 nouvelles opérations de développement pour une enveloppe financière globale estimée à 132 millions de dinars. Ces projets permettront l'ouverture de pistes dans six villages (Touafir, Douaouda, Ouled Bouhadi, El-Djaïlia, Ouled El Hadj et Rouaouna), la réalisation de deux classes d'extension à l'école «Hamidat Afif», la mise en place d'un réseau d'assainissement au village Ouled El-Hadj, ainsi que l'aménagement de trois quartiers au centre de la commune, en plus de son entrée sud.

Taghit (Bechar)
Projet de réhabilitation de la retenue collinaire de Laouina

Un projet de réhabilitation de la retenue collinaire de Laouina, située à proximité du périmètre agricole éponyme et à quelques encablures du chef-lieu de la commune de Taghit (à 97 km au sud de Bechar), sera prochainement lancé, ont indiqué, mardi, les services de la wilaya. Lors d'une récente visite sur le site de cette retenue, le wali de Bechar, Ahmed Benyoucef, a évoqué avec les responsables locaux du secteur de l'hydraulique, ainsi qu'avec ceux de la collectivité de Taghit, la relance d'une opération visant à réhabiliter cette infrastructure hydraulique, en recourant à des techniques de réalisation qui contribueront à préserver les ressources en eau de la région, a-t-on précisé. Dans ce cadre, le secteur local de l'hydraulique

que a été chargé de mener une étude technique préalable à la mise en œuvre des travaux de réhabilitation de la retenue collinaire, a-t-on expliqué. Cette initiative intervient dans le cadre des actions entreprises localement pour réparer les dégâts causés par les intempéries et les inondations qu'a connues la région en septembre 2024, a-t-on ajouté, sachant que cette infrastructure hydraulique avait subi un effondrement partiel sous la pression des crues de l'Oued Zouzfana lors de ces intempéries, a-t-on rappelé. Avant sa détérioration, elle avait une capacité de retenue de trois (3) millions de mètres cubes d'eau issus du même oued, selon Mohamed Chekifi, président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Taghit. Les

dommages partiels causés à cette retenue a entraîné des dégâts considérables, aussi bien pour le périmètre agricole destiné à la mise en valeur des terres sahariennes de Laouina, que pour les exploitations situées près du oued, où 1.800 hectares de terres agricoles ont été totalement inondés par les crues, signale le même responsable communal. Cette retenue collinaire d'une hauteur de 10,60 mètres et une largeur de 330 mètres et qui s'étendait sur une superficie inondable de 236 hectares, avait pour vocation principale d'assurer l'irrigation du périmètre agricole de Laouina qui s'étend sur une superficie de 300 hectares, éventuellement extensible à 3.000 hectares, souligne le premier responsable de la commune de Taghit.

Menace acridienne

La wilaya d'El-Meniaa déploie un dispositif de riposte

Les services agricoles de la wilaya d'El-Meniaa ont adopté une batterie de mesures proactives pour prévenir tout risque d'invasion acridienne. A l'instar de plusieurs wilayas du sud, ces services ont pris aussi plusieurs dispositions pour protéger les cultures, notamment avec les conditions climatiques actuelles pouvant favoriser l'apparition d'acridiens et leur propagation. Des sorties de terrain sont organisées au niveau des exploitations agricoles, céréalières, phoenicoles et maraichères, où des équipes techniques spécialisées suivent de près la situation et prodiguent des conseils et des orientations pratiques aux agriculteurs sur les voies et moyens de lutte contre le criquet pèlerin, au regard de la menace qu'il représente pour l'agriculture. Les services agricoles fondent leurs espoirs sur l'efficacité de ces mesures proactives, accompagnées d'une vigilance et veille sur le terrain et d'une coordination étroite entre les acteurs concernés, en vue de sécuriser la



saison agricole face à la menace véhiculée par le criquet pèlerin. Le président de la Chambre de l'Agriculture d'El-Meniaa, Ouled Laid Harrouz, a indiqué, à l'APS, que ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un plan intégré de prévention, ajoutant que les services agricoles s'attèlent, avec les différents secteurs concernés, à la mobilisation de moyens humains et matériels, dont les produits phytosanitaires et équi-

pements de lutte antiacridienne, pour parer à toute éventualité. Plusieurs réunions de coordination ont été organisées entre les différents acteurs afin d'arrêter un plan d'action strict, suivre les couloirs et trajectoires des mouvements acridiens, veiller à la disponibilité des moyens de lutte et définir les modalités d'intervention rapide en cas d'apparition de foyers acridiens, a-t-il ajouté. Pour Harrouz, ces mesures revêtent une importance capitale, au regard de la vocation agricole de la wilaya qui compte d'importantes superficies céréalières sur plus de 26.000 hectares, et une production ayant dépassé, la saison écoulée, le million de quintaux de différentes variétés de céréales, d'où la nécessité d'intensifier les efforts de prévention afin de préserver la production agricole.

Djelfa Mise en service d'une polyclinique au chef-lieu de wilaya

Le nouveau pôle urbain "Houari Boumediene" du chef-lieu de wilaya de Djelfa a été renforcé par une polyclinique, dans le cadre de l'extension des structures sanitaires et de l'amélioration du service public, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction de la santé. Cette infrastructure sanitaire, mise en service cette semaine, aura un impact significatif sur l'amélioration des prestations de santé et leur rapprochement des citoyens, notamment dans les zones d'extension urbaine, comme le pôle urbain "Houari Boumediene", qui compte une importante population, a indiqué le directeur du secteur, Mohamed Abdellah Bouragaa. Selon sa fiche technique, cette polyclinique a été réalisée et équipée pour une enveloppe financière de plus de 230 millions de DA, dans le cadre du programme complémentaire de développement englobant plusieurs opérations de réalisation d'hôpitaux et de polycliniques dans différentes communes. Lors de cette mise en service, le wali Djahid Mous a donné plusieurs instructions visant notamment à assurer la permanence des soins 24h/24, tout en renforçant un programme de consultations spécialisées périodiques, afin de réduire les déplacements des patients et de rapprocher les services de santé des citoyens.

Aménagement de la mini-zone des activités de Djellal (Khenchela)

Réception «avant fin 2026» du projet

Le projet d'aménagement de la mini-zone des activités de la commune de Djellal dans la wilaya de Khenchela sera réceptionné « avant la fin de l'année en cours 2026 », a-t-on appris mardi auprès du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Kamel Alioui. Selon le même responsable, « le lot des travaux d'ouverture de routes et de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'eau potable est en voie de parachèvement en attendant le lancement durant le second semestre de cette année des lots de revêtement de la chaussée, d'aménagement des trottoirs et de réalisation de l'éclairage public par énergie solaire sur une superficie de 10 hectares ». L'enveloppe financière allouée dans le cadre du programme complémentaire de développement pour ce projet est estimée à 271 millions DA, a précisé le même responsable. Les travaux d'aménagement de mini-zones des activités dans les communes de Bouhmama, de Touazianet, de R'mila, de Khenchela et de Metoussa sont poursuivis avec des taux d'avancement différents, a relevé le même cadre. La wilaya de Khenchela, a-t-il rappelé, a bénéficié au titre du programme complémentaire de développement de 10 projets de réalisation dans plusieurs communes de grandes zones des activités et de mini-zones des activités sur une superficie totale de plus de 400 hectares pour une enveloppe financière globale de 4,9 milliards DA.

Lutte contre la Criminalité Constantine

Démantèlement d'un réseau de voleurs de conduites de raccordement en gaz naturel

Les services de la sûreté de daïra de Zighoud Youcef (Nord de Constantine), ont démantelé un réseau composé de quatre individus, spécialisé dans le vol de conduites en cuivre servant au raccordement aux réseaux de gaz naturel, a-t-on appris, mardi, auprès de la sûreté de wilaya. L'arrestation des voleurs a été effectuée la semaine en cours suite à une opération de contrôle menée par les éléments de la police, sur le territoire de cette daïra, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Les voleurs ont été arrêtés à bord de deux motos en possession des outils utilisés dans le vol de ce type de conduites, a-t-on expliqué de même source, notant que le constat sur le terrain a montré que les mis en cause ont procédé à la destruction d'un nombre de conduites dans six appartements en cours de construction. L'intervention des éléments de la police et les enquêtes engagées, ont permis le démantèlement des membres de ce réseau, qui ont été transférés vers le service concerné pour le parachèvement de l'enquête, a-t-on signalé. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet près le tribunal de Zighoud Youcef, a-t-on fait savoir.

Bouira Érosion et glissement de terrain sur la RN 5

En raison de l'érosion et du glissement de terrain qui rendent la conduite difficile et dangereuse, plus précisément au niveau du village de Ighil Oumenchar qui dépend de la commune de Ait-Laaziz qui se situe à quelque 18km au cardinal nord du chef-lieu de la wilaya de Bouira, la gendarmerie nationale lance un appel et un avertissement à l'intention des automobilistes qui empruntent la route nationale numéro 5 qui relie les wilayas de Bouira et de Tizi Ouzou, les exhortant à être vigilants et prudents.

TAIB HOCINE

Projets de développement à Tizi-Ouzou

Les entreprises en charge «tenues de se conformer aux délais contractuels»

Les entreprises en charge de projets de développement à Tizi-Ouzou sont tenues de se conformer aux délais contractuels de livraison sous peine de mesures coercitives prévues par la réglementation, a averti mardi le wali Aboubacar Essedik Boucetta, rapporte un communiqué des services de la wilaya. M. Boucetta qui a présidé une réunion consacrée au suivi des projets inscrits dans le cadre des programmes d'appui au développement socioéconomique des collectivités locales (ADSEC) et de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL) a instruit les responsables à veiller au respect des délais contractuels de livraison des projets et de procéder à des sanctions à l'encontre des entreprises défaillantes. Lors de cette réunion élargie à l'ensemble des responsables de

l'exécutif local, il a été procédé à l'évaluation de l'avancement des opérations inscrites au titre de l'année écoulée et au lancement de celles prévues pour l'année en cours. Après présentation d'un exposé par le directeur de l'administration locale (DAL), M. Boucetta a insisté sur l'assainissement de l'ensemble des opérations inscrites et la levée immédiate des contraintes administratives et techniques entravant le lancement de certains projets. Il a également mis en avant l'impératif de veiller à l'exigence de la qualité et au respect des normes techniques de réalisation ainsi qu'à l'intensification des visites de terrain pour le suivi des projets. Par ailleurs, cette réunion a été l'occasion d'évaluer l'avancement des projets inscrits au profit de certaines communes de la wilaya et de prendre des mesures visant à les dynamiser.

A l'occasion de la commémoration de la fête de la Victoire

Attribution de 500 aides à l'habitat rural à El-Meghaïer

Pas moins de 500 aides financières à l'habitat rural ont été attribuées à leurs bénéficiaires dans la wilaya d' El-Meghaïer, dans le cadre de la célébration du 64eme anniversaire de la fête de la Victoire (19 mars 1962). Des décisions d'annulation de la clause rédhibitoire ainsi que des décisions de conformité agricole ont été également octroyées à des bénéficiaires, lors de la cérémonie organisée pour célébrer la fête de la Victoire. Aussi, une série d'activités a été également organisée à l'occasion de cette célébration, sous l'égide des autorités locales et en présence de la famille révolutionnaire, dans une ambiance empreinte de la symbolique de l'événement et le souvenir des sacrifices des martyrs. Les autorités locales ont assisté à une cérémonie de recueillement au cimetière des martyrs, où il a été procédé à l'écoute de l'hymne national, le dépôt d'une gerbe de fleurs et la lecture de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des glorieux martyrs.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
دائرة تيارت
بلدية تيارت
قسم التنظيم و التنشيط
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الانتخابات و الجمعيات
الرقم 2025/85
إعلان عن تجديد جمعية محلية
طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12
جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات لا سيما
المادة 18 لقد تم في هذا اليوم 2025/12/03
تجديد الجمعية المسماة "الجمعية الدينية لمسجد
الهدى"، ذات طابع ديني، الرئيس قدور عبدالله
- المولود في 1987/10/03 - تيارت - الكائن
مقرها : حي واد الطلبة - بلدية تيارت
رئيس المجلس الشعبي البلدي
24.03.2026

Un appartement 3 pièces premier étage avec
chauffe bain, une grande cuisine, un balcon
Contacter le **07.98.30.72.67**

Le MCO muscle sa préparation pour la fin de saison

Cherif El-Ouazzani redynamise son groupe

Par Rachid B.

Ayant bouclé son marathon ramadhanien sur une bonne note avec un succès sans forcer face au MC El-Bayadh, le Mouloudia d'Oran prépare avec le plus grand sérieux son retour à la compétition officielle. Ce n'est désormais un secret pour personne : « Ce » MCO affiche clairement ses ambitions de podium et fait tout, du moins dans la forme, pour y arriver. Après avoir accordé un entracte de 72 heures à l'ensemble de l'effectif pour fêter l'Aïd en famille, se ressourcer et se déconnecter un peu, le staff technique sous l'égide de Si Tahar Cherif El-Ouazzani a ainsi programmé un stage bloqué d'une semaine. Question de garder tout le monde sous l'œil et éviter ce doublement pénalisant phénomène de décompression post-ramadhan, l'ancien capitaine

des Rouge et blanc a, en effet, « déplacé » le QG de l'équipe vers le Méridien hôtel où tout l'effectif se retrouve pour les nuitées, les repas et en dehors des séances d'entraînement. Des séances collectives que les coéquipiers du défenseur central et capitaine Ahmed Kerroum ont, par ailleurs, reprises avant-hier au stade Miloud-Hadefi. A cheval sur la discipline du groupe et exigeant une intensité de tous les instants au cours de ces séances de travail quotidiennes, l'entraîneur Cherif El-Ouazzani aspire, en ce sens, à redynamiser la condition physique de ses éléments en perspective du sprint final en championnat. Avec les sept rencontres qui restent à disputer et les gros enjeux de cette ultime ligne droite avant le baisser de rideau, le patron technique du Mouloudia est, à ce propos, conscient qu'il faudra être au top physiquement pour espérer jouer des

coudes sur les hauteurs et concurrencer les équipes qui ont un brin d'avance, à l'image du Chabab de Constantine que les Hamraoua iront défier au stade Hamlaoui le vendredi 3 avril dans ce qui représentera, à coup sûr, l'une des « finales » pour le podium. Question de ne pas trop forcer sur le champignon et accentuer la pression sur le groupe dont il a la charge, Cherif El-Ouazzani a, toutefois, décidé de ne pas allonger ce stage au-delà du week-end prochain, pour offrir ensuite à ses éléments un jour de répit avant de s'attaquer, dès samedi, au micro-cycle dédié à la préparation du déplacement à Constantine. Un programme équilibré que le staff technique imagine doublement bénéfique à même de permettre à ses joueurs de rester focus sur les échéances à court terme qui peuvent valoir au Mouloudia d'Oran une fin de saison de tous les satisfaits.

A 70 ans, il continue de pratiquer et enseigner

Ghendi, la mémoire vivante du judo oranais

Par Youcef Chaïbi

Ils sont de ceux que le temps n'efface pas, même lorsque les projecteurs se sont éteints trop tôt. Originaire d'Oran, Ghendi fait partie de cette génération d'hommes qui ont porté haut les couleurs du judo algérien, sans jamais réclamer en retour la reconnaissance qu'ils méritaient. Aujourd'hui installé en France, ce judoka de 70 ans continue de faire vivre sa passion, avec la même rigueur et la même noblesse d'âme. Dans les ruelles d'Oran d'antan, entre éclats de rire et rêves d'avenir, Ghendi était déjà animé par une détermination peu commune. Très tôt, il trouve dans le judo une école de vie, bien plus qu'un simple sport. Discipline, respect et dépassement de soi deviennent les piliers d'un parcours forgé à la sueur et à la volonté. Au fil des années, il se distingue sur les tatamis, affrontant et battant de grands champions de son époque. Des victoires acquises avec courage, souvent dans l'ombre, loin des feux de la rampe. Mais Ghendi n'était pas seul dans cette aventure. À ses côtés, une génération de judokas oranais talentueux avec lesquels il a partagé bien plus que des combats. Parmi eux, Miloud Rezma, Mourad Fahli, Chaou Kacem, Pitchi, Hammad et Kadari Malek. Des noms qui résonnent encore dans la mémoire du judo local. Ensemble, ils ont croisé le fer sur les tatamis, parfois adversaires, souvent complices, mais toujours unis par le respect et l'amour de la discipline. Ces affrontements entre anciens judokas oranais avaient une saveur particulière: celle de la fraternité et du défi loyal où chaque combat était aussi une leçon de vie. Puis la vie l'emmène en France, comme tant d'autres enfants d'Oran. Mais l'exil n'efface ni les racines, ni les souvenirs. Bien au contraire, Ghendi reste profondément attaché à sa ville, à ses amis d'enfance, à ces compagnons de tatami avec lesquels il a tant partagé. Malgré la distance, il entretient



ce lien précieux, fidèle à cette fraternité née dans l'effort et le respect. Aujourd'hui encore, à 70 ans, il continue de pratiquer et d'enseigner le judo, transmettant aux plus jeunes non seulement des techniques, mais surtout des valeurs. Sur le tatami, son regard porte l'expérience de toute une vie, et ses gestes racontent une histoire faite de persévérance et de dignité. Ghendi, c'est aussi cela : un homme resté simple, fidèle à lui-même, qui n'a jamais oublié d'où il vient. Un homme qui fait hon-

neur à Oran, non pas par les médailles qu'il aurait pu accumuler, mais par les valeurs qu'il incarne. Dans une époque où la reconnaissance est souvent bruyante et éphémère, Ghendi rappelle, en silence, que les véritables parcours sont ceux qui traversent le temps avec dignité. Et si Oran devait se souvenir de ses enfants les plus méritants, son nom y figurerait, aux côtés de ceux de ses compagnons de route, parmi ceux qui ont honoré la ville sans jamais rien demander en retour.

Le derby MCA-USMA à huis clos

Le derby algérois opposant le MC Alger à l'USMA Alger se jouera à huis clos le lundi 30 mars au stade Ali Ammar de Douera (Alger), pour le compte de la mise à jour de la 17e journée de Ligue 1 Mobilis de football, suite à la décision de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP). Cette décision fait suite aux incidents enregistrés lors de la précédente rencontre du MCA face à l'USM Khenchela (2-1), marquée par l'utilisation de fumigènes et le jet de projectiles sur la pelouse sans provoquer de dommages corporels, souligne le communiqué de l'instance de gestion de football. Considérée comme une cinquième infraction, cette faute a valu au club une sanction d'un match à huis clos ferme, assortie d'une amende de

1.000.000 DA, conformément à l'article 69 du code disciplinaire. Par ailleurs, le défenseur du MC Alger, Ayoub Ghazala, a été sanctionné d'un avertissement pour contestation de décision arbitrale, assorti d'une amende de 100.000 DA. L'entraîneur en chef, Khaled Benyahia, a écopé d'un avertissement et d'une amende de 100 000 DA pour avoir refusé de tenir la conférence de presse d'après match. Enfin, le club algérois s'est vu infliger une amende de 100.000 dinars, pour comportement inapproprié de ses dirigeants en fin de rencontre. A l'issue de la 24e journée, le MC Alger est toujours leader avec 46 points et quatre matchs en moins, à six longueurs d'avance sur son nouveau dauphin, la JS Saoura (40 pts, -1 match) et l'Olympic Akbou (39 pts, -2 matchs).

Après le départ de Zinnbauer

Rabah Bensafi

à la rescousse de la JSK

Au lendemain du limogeage de l'Allemand Josef Zinnbauer, consécutif à une défaite à domicile contre la JS Saoura, la direction de la JSK a officiellement fait appel à Rabah Bensafi. Habitué du rôle de "pompier de service", le technicien assure son troisième intérim à la tête de l'équipe première, alors que les noms de Mourad Karouf et Omar Hamened circulaient avec insistance. Dès la reprise post-Aïd, Bensafi a pris les commandes pour préparer le choc de mise à jour du championnat (16ème journée) face à l'USM Alger, prévu mercredi prochain. Il sera épaulé par le staff technique restant, composé de Marc Charvez, Karim Chemoune et Réda Grtilli. Sa mission : stopper l'hémorragie après deux revers consécutifs et replacer les "Canaris" dans la course au podium lors des dix derniers matchs restants.

R.S.

Coupe de la Confédération africaine

L'USM Alger qualifiée

en demi-finales

L'USM Alger s'est qualifiée en demi-finales de la Coupe de la Confédération africaine de football (C3), en battant les Congolais de l'AS Maniema (1-0, mi-temps 1-0), en quart de finale (Retour), disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet (Alger). Les Rouge et Noir s'étaient inclinés (2-1) au match aller, disputé il y a une semaine à Lubumbashi, mais ils ont profité de l'avantage du terrain et du soutien de leurs fidèles supporters lors de ce match retour pour renverser la situation à leur avantage. L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'attaquant Brahim Banzaza, d'un tir à bout portant à la 28e minute de jeu, après une balle mal renvoyée par le gardien adverse. Deux autres quarts de finale se sont joués dimanche soir, à savoir : Zamalek SC (Egy) - AS Otohô (Congo) et WAC (Mar) - Olympique Club Safi (Mar). La qualification à finalement souri au Zamalek, vainqueur à domicile (2-1) face à l'AS Otohô, qu'il avait tenu en échec (1-1) au match aller. Samedi, en ouverture de ces quarts de finale (Retour) de la Coupe de la CAF, l'autre représentant algérien dans la compétition, le CR Belouizdad, avait difficilement arraché sa qualification en demi-finales, après s'être contenté d'un nul vierge à domicile face aux Egyptiens d'Al Masry Port-Saïd. Les Rouge et Blanc se sont qualifiés essentiellement grâce au but à l'extérieur, inscrit lors du match aller (1-1), disputé il y a une semaine en Egypte. En demi-finales, prévues également en aller et retour, respectivement les 12 et 19 avril prochain, le CR Belouizdad sera opposé au Zamalek d'Egypte, alors que l'USM Alger affrontera l'Olympique Club Safi.

Angleterre (League Cup)

Aït-Nouri remporte son premier

trophée de sa carrière

L'international algérien Rayan Aït-Nouri a remporté, ce dimanche 22 mars 2026, le premier trophée de sa carrière sous les couleurs de Manchester City, vainqueur de la League Cup après son succès en finale face à Arsenal (2-0). Disputée au mythique stade de Wembley, cette finale a tourné à l'avantage des Citizens grâce à un doublé du jeune Nico O'Reilly en seconde période, permettant aux hommes de Pep Guardiola de s'adjuger un nouveau sacre national. Ce titre revêt une saveur particulière pour Aït-Nouri. Arrivé à Manchester City à l'été 2025 en provenance de Wolverhampton, le latéral gauche algérien décroche ainsi le premier trophée de sa carrière avec le club anglais. Même s'il n'a pas participé à la finale, restant sur le banc des remplaçants, l'ancien joueur d'Angers inscrit néanmoins son nom au palmarès de la compétition, devenant l'un des rares Algériens à remporter la Coupe de la Ligue anglaise. Ce sacre intervient dans un contexte particulier pour Manchester City, récemment éliminé de la Ligue des champions, mais toujours en quête de titres sur la scène nationale.

Chine

Feu vert au premier implant cérébral commercial au monde

La Chine a approuvé son premier implant cérébral destiné à aider des personnes paralysées à retrouver une partie de la mobilité de leurs mains, ce qui constitue la première autorisation commerciale au monde pour un tel dispositif. Le dispositif a été mis au point par l'entreprise chinoise Neuracle Medical Technology et repose sur une interface cerveau-ordinateur (BCI, pour brain-computer interface). Les BCI relient le système nerveux d'une personne à des appareils capables d'interpréter son activité cérébrale, ce qui lui permet d'agir, par exemple d'utiliser un ordinateur ou de bouger une main prothétique, par la seule force de la pensée. Le système de Neuracle s'adresse aux personnes souffrant d'une paralysie provoquée par de graves lésions de la moelle épinière au niveau du cou. Ces lésions peuvent empêcher les signaux émis par le cerveau d'atteindre les bras et les mains. Le système fonctionne en détectant les signaux cérébraux associés à l'intention de bouger la main. Ces signaux sont ensuite traduits par un logiciel et transmis à un gant robotisé porté par le patient. Selon CGTN (source en anglais), le gant utilise des mouvements actionnés par air comprimé pour aider la main à s'ouvrir et se fermer, ce qui permet à l'utilisateur de saisir des objets. Tous les patients ne sont pas éligibles à ce dispositif. Selon les médias d'État chinois, il est destiné aux adultes de 18 à 60 ans qui sont paralysés depuis plus d'un an et dont l'état est resté stable depuis au moins six mois. L'appareil vise les personnes incapables de saisir des objets avec leurs mains mais qui conservent encore certains mouvements au niveau des bras.

La Chine a accru ses investissements dans les technologies d'interface cerveau-ordinateur ces dernières années. Le pays a récemment inscrit les BCI parmi ses priorités stratégiques nationales et prévoit de les intégrer dans ses prochains plans économiques comme un moteur potentiel de croissance future, selon le South China Morning Post (source en anglais). Cette avancée intervient alors que des entreprises du monde entier se livrent une course pour commercialiser des technologies similaires. L'an dernier, une autre interface cerveau-ordinateur développée par l'entreprise chinoise Shanghai NeuroXess a attiré l'attention internationale : un homme de 28 ans, paralysé depuis huit ans à la suite d'une grave lésion de la moelle épinière, a pu commencer à contrôler des appareils numériques par la pensée cinq jours seulement après avoir reçu l'implant en Chine.

Elon Musk a indiqué récemment dans un message publié sur X que son entreprise d'implants cérébraux Neuralink, qui a lancé des essais sur l'homme en 2024, commencera une « production à grande échelle » de dispositifs BCI en 2026. Neuralink a annoncé en septembre dernier que 12 personnes souffrant de paralysie sévère dans le monde avaient reçu ces implants cérébraux et les utilisaient pour contrôler, par la pensée, des outils numériques et physiques.

Faut-il forcer un enfant à finir son assiette ? La réponse d'une pédiatre

L'heure du repas est parfois une source d'anxiété et de conflit lorsqu'un enfant refuse de manger certains aliments. Doit-on l'empêcher de sortir de table tant qu'il n'a pas fini son assiette ? Les recommandations de Sandra Brancato, pédiatre. Ne forcez pas votre enfant à finir son assiette pour éviter les angoisses et les troubles alimentaires. Offrez-lui plutôt une variété d'aliments sans chantage ni récompenses, et laissez-le décider s'il veut manger.

Introduisez progressivement de nouveaux aliments dès la diversification, en proposant régulièrement sans forcer. Soyez patient, car il peut falloir plusieurs essais avant qu'un enfant accepte de goûter.

Encouragez la curiosité alimentaire chez les plus grands en diversifiant les repas, impliquant les enfants dans la cuisine et les emmenant découvrir des aliments au marché. Au moment du repas, c'est la crise : votre enfant refuse de manger les aliments présents dans son assiette. Plusieurs solutions peuvent alors être mises en place pour éviter les conflits à table. Vivre un forcing alimentaire durant l'enfance peut avoir de nombreuses répercussions, notamment des angoisses d'anticipation à chaque fois qu'il faut se mettre à table. « C'est dommage, car le repas doit être un moment de plaisir où la famille se retrouve après la journée de travail et d'école. Il ne faut pas qu'il devienne un rapport de force entre les parents et les enfants », note la Dr Sandra Brancato, pédiatre et membre de l'Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA). De plus, des



troubles du comportement alimentaire (TCA) peuvent aussi survenir en cas de forcing alimentaire.

Par conséquent, il est déconseillé de forcer un enfant à finir son assiette. En revanche, il ne faut pas compenser. Si ce dernier indique qu'il n'a plus faim, on ne lui donne pas un dessert ou un aliment qu'il apprécie. « Face au refus de l'enfant de finir ses légumes ou sa viande, il faut garder son calme. C'est lui qui décide de manger ou pas. On évite aussi le chantage : 'si tu finis tes haricots verts, je te donne une part de gâteau', mais également de le féliciter dès qu'il finit son assiette », recommande la praticienne. Au moment de la diversification alimentaire, qui débute entre les quatre et six mois d'un enfant, les parents proposent différentes familles d'aliments (légumes, fruits, protéines...) au bébé pour qu'il goûte de nouvelles saveurs. Parfois, il faut présenter un aliment une dizaine de fois avant que le nourrisson accepte de le porter à sa bouche. Il va commencer par le sentir, jouer avec ou découvrir sa texture. Lors d'un refus catégorique, le parent peut proposer

régulièrement l'aliment sans pourtant le forcer à le manger.

Aux alentours des 18 mois, un enfant peut développer une néophobie alimentaire, qui se caractérise par le fait de trier des aliments dans son assiette. « Cette phase est normale et ne doit pas inquiéter les parents. Dans cette situation, il ne faut pas rentrer dans le conflit et instaurer de mauvaises habitudes alimentaires. Mieux vaut toujours mettre les aliments dans son assiette et le laisser goûter s'il en ressent l'envie. Avec douceur, on propose régulièrement les aliments sans obliger l'enfant à les manger », ajoute la Dr Sandra Brancato. Chez les plus grands, une proposition alimentaire variée est l'une des clés pour que les enfants goûtent différents aliments. Les parents doivent aussi avoir un régime alimentaire riche pour que leurs enfants aient envie de les imiter. Autre possibilité : les emmener au marché ou au supermarché pour leur faire découvrir différents fruits et légumes. Les faire participer à la préparation des repas est aussi une très bonne alternative pour qu'ils apprécient différents aliments.

Pourquoi manger allongé est mauvais pour la digestion et le sommeil ?

Selon une étude OpinionWay pour Parlons Litterie, 30 % des 18-24 ans mangent dans leur lit. Une habitude qui reflète « une adaptation socioculturelle » mais cache « une alimentation de plus en plus déstructurée » avec des choix alimentaires orientés vers des produits réconfortants et industriels. Manger allongé ou avachi perturbe la digestion, causant des reflux gastro-œsophagiens avec brûlures, ballonnements et, à long terme, « un risque de transformation précancéreuse de l'œsophage » selon la diététicienne nutritionniste Éloïse Stachulec. Pour limiter ces risques, il est recommandé de privilégier la position assise droite qui et de faire une marche légère de 10 à 15 minutes après le repas.

Les Romains, qui avaient pour habitude de consommer leurs repas allongés, souffraient-ils en permanence de nausées et reflux ? Certainement, si l'on prend en compte les résultats des études les plus récentes sur la digestion.

D'après une étude OpinionWay de Parlons Litterie, 30 % des 18-24 ans mangent dans leur lit, contre 4 % des plus de 35 ans. Des chiffres qui ne surprennent pas la diététicienne nutritionniste Éloïse Stachulec, pour qui il s'agit « d'une adaptation socioculturelle », le lit étant devenu « un espace de vie polyvalent, un refuge face à un quotidien dense et saturé d'écrans ». Toute-

fois, cette habitude cache également « une alimentation de plus en plus déstructurée » et des « conditions mécaniquement défavorables pour la digestion, avec des conséquences sur la santé à long terme » précise la diététicienne.

UN IMPACT NÉGATIF SUR LE SOMMEIL

« L'environnement conditionne directement les choix alimentaires, c'est bien documenté », affirme Éloïse Stachulec. Manger dans un contexte de détente (sans table, sans horaire, sans rituel) « oriente naturellement vers des aliments réconfortants ». Ce que l'on mange est largement conditionné par l'endroit où l'on mange : changer le lieu, c'est souvent changer le contenu de l'assiette. Ainsi, au lit, on consommera des plats pratiques, parfois industriels, sans vaisselle ni préparation. Manger dans son lit rime souvent avec manger allongé (ou presque), ce qui entraîne fréquemment « une perturbation du sommeil qui suit, créant un cercle délétère ».

Une large étude portant sur 27.263 adultes britanniques a montré que les personnes dormant peu ou mal avaient jusqu'à 3,5 fois plus d'épisodes de consommation émotionnelle (manger en réponse au stress ou à l'ennui plutôt qu'à la faim) et consommaient des aliments frits ou sucrés 10 à 39 % plus souvent. La nutritionniste

insiste aussi sur les conséquences hormonales : « un sommeil fragmenté déséquilibre la ghréline, l'hormone qui stimule l'appétit, et la leptine, l'hormone qui signale la satiété au cerveau, ce qui renforce les choix impulsifs ».

UNE MAUVAISE SANTÉ DIGESTIVE À LONG TERME

Manger au lit rime aussi avec manger allongé (ou presque). Or, une mauvaise posture, notamment allongée, entraîne une digestion perturbée, « principalement des problèmes de reflux gastro-œsophagien, c'est-à-dire des remontées acides du contenu de l'estomac vers l'œsophage, qui peuvent survenir dès la première bouchée », alerte la diététicienne. Celle-ci explique que le sphincter œsophagien inférieur (petit anneau musculaire qui fait office de valve anti-reflux à l'entrée de l'estomac) doit normalement se contracter après chaque déglutition. Mais en position allongée ou avachie, « la pression exercée sur l'estomac empêche cette valve de se refermer correctement ».

Les conséquences immédiates sont connues : brûlures derrière le sternum, pyrosis (sensation de feu qui remonte vers la gorge), goût acide en bouche et ballonnements. « Une irritation chronique de l'œsophage peut s'installer, avec des lésions visibles de sa paroi interne,

des ulcères et, dans les cas sévères, un risque de transformation précancéreuse » insiste Éloïse Stachulec.

COMMENT MIEUX MANGER, (MÊME DANS SON LIT) ?

C'est-à-dire privilégier la position assise droite, dos aligné, pieds à plat au sol, qui reste la référence pour éviter tous les symptômes digestifs liés à une mauvaise position. Cette position « permet à la gravité d'assister le transit digestif du début à la fin du repas », explique la diététicienne, qui poursuit, « Des données scientifiques montrent que manger allongé rallonge le transit oro-cœcal, le trajet des aliments de la bouche jusqu'au début du côlon, de près de 10 % par rapport à la position assise droite ».

La nutritionniste révèle deux gestes simples qui font une vraie différence pour améliorer sa digestion : Une marche légère de 10 à 15 minutes juste après le repas stimule les mouvements intestinaux, réduit la pression gastrique et améliore la glycémie postprandiale (le taux de sucre dans le sang après le repas). Et la respiration diaphragmatique (inspirer en gonflant le ventre plutôt que la poitrine, retenir quelques secondes, expirer lentement) pour soulager la pression abdominale en détendant le diaphragme, muscle situé juste au-dessus de l'estomac.

Albanie

Des manifestants attaquent la résidence du Premier ministre

Des manifestants ont lancé des cocktails Molotov tandis que la police a riposté avec des gaz lacrymogènes et des canons à eau. Dimanche, des milliers de manifestants antigouvernementaux ont défilé dans les rues de la capitale albanaise pour réclamer la démission du Premier ministre Edi Rama et de son gouvernement de gauche, sur fond d'accusations de corruption. Ce rassemblement, organisé par le Parti démocrate (principale formation d'opposition), a dégénéré en heurts avec les forces de sécurité.

Réunis devant la résidence du Premier ministre, les manifestants ont jeté des cocktails Molotov sur des bâtiments ministé-

riels et des véhicules de police, entraînant une réaction musclée des autorités.

La police a fait usage de gaz lacrymogènes et de canons à eau pour disperser la foule. Des centaines de policiers avaient été déployés dans toute la ville et de nombreux axes routiers ont été fermés à la circulation face à la montée des tensions dans le centre-ville.

UNE AGITATION POLITIQUE PERSISTANTE

La manifestation de dimanche s'inscrit dans une série de mouvements de contestation qui secouent l'Albanie depuis plusieurs mois. Les partis d'opposition ont promis de poursuivre leur campagne contre ce qu'ils

qualifient de "corruption gouvernementale", maintenant la pression sur l'administration Rama malgré les appels répétés au dialogue. Cette instabilité politique survient alors que l'Albanie poursuit son processus d'adhésion à l'Union européenne tout en faisant face à des défis régionaux.

Alors que les groupes d'opposition ne montrent aucun signe de recul et que le gouvernement rejette toute idée de démission, l'Albanie semble s'engager dans une période de turbulences prolongée. La communauté internationale suit de près la situation, alors que cette nation méditerranéenne peine à maintenir sa stabilité face à des divisions internes croissantes.

New York

Un avion percute un camion de pompiers à l'aéroport de LaGuardia : deux morts



Un pilote et un copilote sont morts après la collision de leur avion avec un véhicule de lutte anti-incendie dimanche soir à l'aéroport de New York LaGuardia, ont annoncé plusieurs médias américains, dont CNN et ABC. 41 personnes, dont des passagers, des membres d'équipage et des pompiers, ont été transportées à l'hôpital, certaines sont grièvement blessées.

L'avion, un CRJ-900 de la com-

pagnie Jazz Aviation opérant pour le compte d'Air Canada "est entré en collision avec un véhicule de secours et de lutte contre les incendies de Port Authority qui intervenait sur un autre incident", selon cette agence publique qui gère l'aéroport.

"Les protocoles d'intervention d'urgence ont été immédiatement activés" et "l'aéroport est actuellement fermé afin de faciliter l'intervention et de permettre une enquête approfondie",

poursuit Port Authority.

Selon la compagnie Jazz Aviation, l'avion s'était posé à New York après avoir décollé de Montréal avec à bord 72 passagers et 4 membres d'équipage, "bien que cela reste à confirmer", précise-t-elle.

Des images de l'AFP montrent un avion siglé Air Canada Express, de nuit, sur une piste d'atterrissage, dont le cockpit et la partie avant sont gravement endommagés.

Un mariage tourne au drame au Etats-Unis

Le sol de la salle de réception s'écroule

Au moins soixante-dix personnes ont chuté dans le sous-sol et se sont retrouvées piégées au milieu des planches de bois et du matériel agricole entreposé sur les lieux, rapporte NBC. Seulement six convives ont été hospitalisés, mais leurs jours ne sont pas en danger. Au moins la moitié des personnes présentes à la noce est tombée dans un trou d'environ six mètres sur six. Le personnel du complexe « The Preserve at Chocorua » a d'abord aidé les invités à sortir de la cavité grâce à des échelles. Puis un important dispositif de secours a été déployé sur place, avec l'intervention des pompiers,

des services d'urgence et de la police. « Nous avons beaucoup de chance qu'il n'y ait pas eu plus de blessés grave ce soir. C'est grâce à la solidarité des personnes présentes, du personnel et des autres invités du mariage, qui ont immédiatement porté secours et mis les gens en sécurité », a déclaré le chef des pompiers de l'Etat du New Hampshire. « Je pense que la combinaison de leurs premières actions et de celles des pompiers a fait toute la différence ». Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet accident. Pour l'heure, la thèse d'une surcharge du bâtiment est privilégiée, alors que 144 per-

sonnes se trouvaient alors dans la salle. Le domaine spécialisé dans les fêtes de mariage date de la fin du XVIIIe siècle. La salle où s'est produit l'incident est « une cabane à sucre typique de la Nouvelle-Angleterre », selon le site Internet de « The Preserve at Chocorua », mais on ignore quand elle a été construite. Il y a quelques semaines, le plancher d'une église s'était lui aussi en partie effondré sous les pieds du témoin d'un mariage qui devait être célébré dans la journée à Ginchy, près d'Amiens (Somme). Par chance, l'homme n'avait pas été blessé malgré la présence de barres de métal au fond du trou.

SOCIÉTÉ | 13

Une peluche de qualité ultime"

Un opossum sauvage s'invite dans la boutique d'un aéroport australien



Une peluche plus vraie que nature. Un opossum sauvage a été aperçu dans les rayons d'une boutique de souvenirs d'un aéroport australien mercredi, surprenant les voyageurs.

Une vidéo, partagée sur les réseaux sociaux, montre le marsupial perché nerveusement sur une étagère, se confondant avec les kangourous et les ours en peluche dans l'aéroport de Hobart, en Tasmanie.

"Nous savions que notre collection de peluches était très réaliste, mais il semble que nous ayons obtenu le label de qualité ultime", s'est amusé Liam Bloomfield, le gérant de la boutique. "Nous avons été très heureux de voir un visiteur local un peu spécial faire un tour dans la boutique".

Les employés de l'aéroport se sont rapidement mobilisés pour ramener l'animal à sa place, en pleine nature. "Nous sommes simplement heureux d'avoir pu offrir un coin de repos douillet dans notre boutique", a déclaré un porte-parole de l'aéroport.

Chine

Des robots humanoïdes défilent lors d'une fête traditionnelle



Le 22 mars, dans la ville de Jieyang, une scène inattendue s'est invitée au cœur d'une tradition séculaire. À l'occasion de la fête « Ying Laoye », procession emblématique durant laquelle les habitants défilent en portant des représentations de divinités pour invoquer prospérité et sécurité, des robots humanoïdes ont fait leur apparition parmi les participants. Cette cérémonie, profondément ancrée dans la culture locale, a ainsi pris une tournure résolument contemporaine. Aux côtés des fidèles et des figures sacrées, les machines ont défilé, symbolisant l'irruption de la technologie dans des pratiques ancestrales.

L'initiative illustre la manière dont certaines traditions évoluent au contact des innovations modernes, dans un pays où la robotique occupe une place croissante. Entre fascination et questionnement, cette rencontre entre spiritualité et technologie ne laisse pas indifférent.



2

12h50 Ensemble contre le sida
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 La voix du tueur
16h00 Comme une proie dans ma maison
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 My Million
21h10 Koh-Lanta
22h40 Koh-Lanta
23h40 Une famille en or
00h45 New York Unité Spéciale
01h30 New York Unité Spéciale
02h25 New York Unité Spéciale

3

10h40 Consomag
10h50 La cuisine des mousquetaires
11h20 Flavie en France
12h00 Météo
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte
13h55 Météo à la carte (la suite)
14h20 La stagiaire
15h25 La stagiaire
16h20 La stagiaire
17h20 Stances
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
19h05 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h17 C'est bon à savoir
20h20 Météo régionale
20h21 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Alex Hugo
22h40 Alex Hugo
00h40 Stances
00h45 La pile, mon village nucléaire
01h40 Voyage voyage, les stars chantent au Maroc
03h40 La p'tite librairie



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Cauchemar en cuisine
22h05 Cauchemar en cuisine
22h55 Cauchemar en cuisine
23h55 Cauchemar en cuisine
00h30 Et si on se rencontrait ?
01h35 Et si on se rencontrait ?

11h55 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h40 Journal Météo Climat
13h45 Stances
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h05 Affaire conclue : la vie des objets
16h25 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
20h52 Darooma
20h55 Basique, l'essentiel de la musique
21h04 Mot de passe : le duel
21h10 Le grand concert de la Francophonie célèbre Jean-Jacques Goldman
23h25 Basique, le concert
00h20 Capitaine Marleau
02h00 Capitaine Marleau



07h07 Late Football Club
08h09 Les Bodin's partent en ville
09h51 Super plan
10h34 L'Accident de piano
12h00 La boîte à questions
12h05 En aparté
12h38 Clique
13h31 Dead of Winter
15h07 Ballerina : De l'univers de John Wick
17h09 Pris au piège - Caught Stealing
18h53 La boîte à questions
18h58 En aparté
19h34 Clique
20h32 En aparté
21h10 Connemara
23h03 Ma tribu, ce qui nous lie
23h34 Super plan
01h27 On ira



06h55 Turquie, les chemins de la transhumance
07h50 Voyage en cuisine
08h20 Invitation au voyage
09h05 Invitation au voyage
09h55 Dans le secret des hiéroglyphes : les frères Champollion
11h25 Les couleurs de l'Antiquité
13h00 La crise du saumon en Norvège
13h35 Du sang sur la forêt
15h25 La Chine au fil du Yangtsé
15h50 Les réseaux sociaux des animaux
16h35 Les réseaux sociaux des animaux
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
21h00 Terrorisme d'ultradroite
22h40 Trafic d'anguilles et argent sale
00h30 La caméra du docteur Morris
01h45 Tableaux volés

TÉLÉVISION 15

Votre soirée



21h10

KOH-LANTA



Aux Philippines, les conseils se suivent et ils ne se ressemblent malheureusement pas pour les aventuriers engagés dans ce défi éprouvant. Éliminé en premier lieu par ses camarades à l'issue d'un vote sans appel, Lionel avait finalement pu être repêché grâce à une poterie qui lui a offert la possibilité d'affronter un coéquipier en duel. Le Savoyard avait su saisir sa chance et avait sauvé sa place in extremis face à Françoise, au contraire de Clémence, qui a quant à elle, et à sa grande surprise, été contrainte de plier bagage lors du second conseil....



21h10

CONNEMARA

Issue d'un milieu modeste, Hélène (Mélanie Thierry) a quitté depuis longtemps les Vosges. Aujourd'hui, elle a la quarantaine. Un burn-out brutal l'oblige à quitter Paris, revenir là où elle a grandi, entre Nancy et Épinal. Elle s'installe avec sa famille, retrouve un bon travail, la qualité de vie en somme... Un soir, sur le parking d'un restaurant franchisé, elle aperçoit un visage connu, Christophe Marchal (Bastien Bouillon), le beau Hockeyeur des années lycée. Christophe, ce lointain objet de désir, une liaison qu'Hélène n'avait pas vu venir... Cette idylle, cette île leur sera-t-elle possible ?



3

21h10

ALEX HUGO



Au Pic Blanc, station de ski moribonde privée de neige, on découvre le corps de Noé Zimmer, professeur d'escalade et toiturophile passionné de sports extrêmes. Une balle est nichée dans son dos. Alex Hugo mène l'enquête dans un climat explosif, entre saisonniers désœuvrés et militants écologistes farouchement opposés à un projet de méga-bassine pour neige artificielle. L'affaire prend un tournant inattendu lorsque la piste mène aux chasseurs alpins, dirigés par Olivier Mercier, ancien frère d'armes d'Alex au passé particulièrement trouble et aux méthodes résolument contestables.



Palestine occupée 15 blessés dans le centre du pays après des frappes de missiles iraniens

Quinze personnes ont été blessées dimanche dans le centre de la Palestine occupée à la suite de frappes de missiles iraniens, ont indiqué les secours. Dans un communiqué, le service national sioniste d'urgence Magen David Adom (MDA) a précisé que les blessés ont été recensés après que des missiles tirés depuis l'Iran ont frappé plusieurs localités notamment Tel-Aviv, Ramat Gan et Petah Tikva, selon le quotidien Yedioth Ahronoth. Les secours ont indiqué qu'une personne a été modérément blessée, tandis que les 14 autres souffrent de blessures légères. L'escalade régionale se poursuit depuis l'offensive conjointe lancée le 28 février par les États-Unis et l'armée sioniste contre l'Iran, qui a déjà fait plus de 1 300 morts, dont l'ancien guide suprême Ali Khamenei. En riposte, l'Iran a mené des attaques de drones et de missiles visant la Palestine occupée, ainsi que la Jordanie, l'Irak et plusieurs pays du Golfe abritant des installations militaires américaines, causant des pertes humaines, des dégâts aux infrastructures et des perturbations sur les marchés mondiaux ainsi que dans le trafic aérien.

Cisjordanie occupée

Le Parlement arabe condamne le terrorisme des colons sionistes

Le Parlement arabe a fermement condamné les attaques terroristes menées par des colons sionistes dans plusieurs villages et localités de la Cisjordanie occupée, sous la protection des forces d'occupation sionistes, affirmant que ces crimes constituent une escalade grave et systématique visant le peuple palestinien sans défense ainsi que ses biens. Le président du Parlement, Mohammed bin Ahmed Al-Yamahi, a déclaré, dans un communiqué publié dimanche : «Les actes de meurtre, d'intimidation et d'incendie de maisons et de biens perpétrés par les colons constituent un terrorisme organisé soutenu par l'entité occupante, ainsi qu'une violation flagrante du droit international humanitaire et des Conventions de Genève, et traduisent une volonté de compromettre toute perspective d'apaisement ou de paix dans la région». Il a souligné que la poursuite de ces attaques, parallèlement à l'intensification des violations dans les territoires palestiniens occupés, «s'inscrit dans un plan clair visant à modifier la situation en Cisjordanie, à imposer une politique du fait accompli et à effacer les droits historiques et juridiques du peuple palestinien». Et de poursuivre que «ces crimes constituent une violation manifeste des résolutions de la légalité internationale, en particulier la résolution 2334 du Conseil de sécurité, ainsi qu'une contradiction avec l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) concernant l'illégalité de l'occupation et de la colonisation». À cet effet, le président du Parlement arabe a appelé la communauté internationale et le Conseil de sécurité à «assumer leurs responsabilités juridiques et morales, à prendre des mesures immédiates et concrètes pour mettre fin à ce terrorisme des colons, à assurer une protection internationale au peuple palestinien et à inscrire les colons terroristes sur la liste du terrorisme international».

Agression sioniste contre le Liban

1.029 morts, 2.786 blessés et 1,2 million de déplacés

L'escalade des bombardements contre le Liban atteint des sommets dramatiques, plongeant le pays dans une tragédie humaine sans précédent. Selon le dernier bilan communiqué par le ministère libanais de la Santé, on dénombre désormais 1 029 morts et 2 786 blessés depuis le 2 mars courant. Malgré les multiples appels internationaux à un cessez-le-feu immédiat, les frappes aériennes continuent de ravager le sud du pays et de secouer violemment les quartiers de Beyrouth.

Ces attaques ne se limitent plus aux objectifs militaires mais frappent de plein fouet les infrastructures civiles vitales, incluant des routes, des ponts et des réseaux d'eau, entravant délibérément l'acheminement de l'aide d'urgence. Le personnel soignant paie également un tribut très lourd avec 31 agents de santé tués dans l'exercice de leurs fonctions, illustrant un mépris flagrant pour le droit international humanitaire.

La crise humanitaire prend désormais des proportions alarmantes avec 1,2 million de personnes jetées sur les routes de l'exode, ce qui représente un cinquième de la population totale du Liban. Ce déplacement massif est d'autant plus complexe que les ordres d'évacuation couvrent des zones de plus en plus vastes, forçant de nombreuses familles à des déplacements multiples dans une insécurité totale. Si envi-



ron 135 000 déplacés ont pu être logés dans des abris collectifs saturés, principalement des établissements scolaires, des milliers d'autres sont réduits à dormir dans leurs véhicules ou sous des tentes de fortune le long des axes routiers. Cette situation paralyse également le secteur éducatif, puisque 472 écoles sont actuellement réquisitionnées comme centres d'accueil, privant ainsi toute une génération d'accès à l'instruction. Sur le plan sanitaire, l'ONU tire la sonnette d'alarme suite à la mise hors service de cinq hôpitaux et de 49 centres de santé, rendant l'accès aux soins vitaux presque impossible dans les zones les plus touchées. Les agences onu-

siennes dénoncent une tactique visant à vider systématiquement le sud du Liban de ses habitants, au mépris de la présence des forces de la FINUL. Ce déchaînement de violence s'inscrit désormais dans un contexte régional explosif marqué par des tensions accrues entre l'entité sioniste, les États-Unis et l'Iran. Alors que les combats au sol se poursuivent au sud du fleuve Litani, le non-respect des précédents accords de retrait et la multiplication des ordres d'évacuation laissent craindre une occupation durable et une aggravation continue d'un désastre humanitaire déjà qualifié de "scandale historique" par les observateurs internationaux.

Escalade au Moyen-Orient

La Russie et la Chine prônent une issue politique

Alors que le monde retient son souffle, la Russie et la Chine multiplient les pressions diplomatiques pour éviter un embrasement généralisé au Moyen-Orient. Face à l'ultimatum de 48 heures lancé par Donald Trump, menaçant de détruire les centrales électriques iraniennes si le détroit d'Ormuz n'est pas totalement ouvert, Moscou a fermement rappelé que seule la voie politique peut offrir une issue à cette crise. Par la voix de son porte-parole, Dmitri Peskov, le Kremlin a qualifié la situation de «catastrophiquement tendue» et a lancé un avertissement solennel contre toute frappe visant la centrale nucléaire de Bouchehr. Moscou souligne que des experts russes y sont en poste et qu'une attaque contre une infrastructure civile de cette nature entraînerait des conséquences écologiques et sécuritaires «irréparables». De son côté, Pékin exprime une inquiétude croissante quant à la possibilité que la situation ne devienne « incontrôlable ». Lin Jian, porte-parole de la diplomatie chinoise, a dénoncé l'usage de la force comme un «cercle vicieux» qui ne ferait qu'aggraver l'instabilité régionale, réitérant l'appel de la Chine



à un cessez-le-feu immédiat. Pour la puissance chinoise, une intensification du conflit menacerait non seulement la sécurité régionale, mais également les équilibres économiques mondiaux déjà fragilisés par quatre semaines de hostilités. En réponse directe aux menaces de Washington, Téhéran a radicalisé sa posture de défense ce lundi. Le Conseil de défense iranien a officiellement annoncé son intention de miner l'intégralité des accès et des lignes de communication dans le Golfe Persique en

cas d'agression sur ses côtes ou ses îles. Au-delà des mines navales, l'Iran menace de paralyser totalement les infrastructures stratégiques liées aux intérêts américains dans la région, ciblant spécifiquement les réseaux de technologie de l'information et les usines de dessalement d'eau. Cette stratégie du "tout pour tout" transforme le détroit d'Ormuz en une véritable poudrière, plaçant l'approvisionnement énergétique mondial sous une menace de rupture sans précédent.